



Assemblée générale

Distr. générale
13 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Point 165 de l'ordre du jour
**Financement de l'Opération hybride Union
africaine-Nations Unies au Darfour**

Exécution du budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	16
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	17
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays.	18
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	19
III. Exécution du budget	62
A. Ressources financières	62
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	63
C. Évolution des dépenses mensuelles	64
D. Autres recettes et ajustements	64
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	65



F. Contributions non budgétisées	65
IV. Analyse des écarts	66
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	70

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (exercice 2017/18) et l'objectif de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (appui au processus de médiation, protection des civils, appui au règlement des conflits communautaires par la médiation et appui).

La MINUAD a engagé des dépenses d'un montant de 908,3 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, soit un taux d'exécution du budget de 99,7 % (contre des dépenses d'un montant de 1 028,1 millions de dollars, soit un taux d'exécution de 98,9 %, au cours de l'exercice précédent).

Le solde inutilisé, d'un montant de 2,7 millions de dollars, tient essentiellement au fait que les dépenses opérationnelles ont été inférieures de 5,5 millions de dollars aux prévisions, en raison principalement de dépenses moins élevées que prévu au titre des fournitures, des services et du matériel divers, ainsi qu'au titre des opérations aériennes. La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par le fait que les dépenses au titre du personnel civil ont été supérieures de 2,3 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison de coûts afférents au personnel recruté sur le plan national plus élevés que prévu et de dépenses liées aux militaires et au personnel de police supérieures de 0,5 million de dollars aux prévisions, qui s'expliquent principalement par le fait que le nombre des membres du personnel de police des Nations Unis déployés chaque mois a été en moyenne plus élevé que prévu.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	486 313,4	486 844,8	(531,4)	(0,1)
Personnel civil	244 270,0	246 593,7	(2 323,7)	(1,0)
Dépenses opérationnelles	180 357,8	174 825,9	5 531,9	3,1
Montant brut	910 941,2	908 264,4	2 676,8	0,3
Recettes provenant des contributions du personnel	24 164,6	24 674,0	(509,4)	(2,1)
Montant net	886 776,6	883 590,4	3 186,2	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	910 941,2	908 264,4	2 676,8	0,3

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif prévu^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	119	115	3,4
Contingents	10 688	10 973	(2,7)
Police des Nations Unies	1 059	1 084	(2,4)
Unités de police constituées	1 598	1 578	1,3
Personnel recruté sur le plan international	789	684	13,3
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	193	164	15,0
Agents des services généraux	1 887	1 792	5,0
Volontaires des Nations Unies			
Recrutés sur le plan international	149	116	22,1
Recrutés sur le plan national	4	4	–
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	17	16	5,9
Personnel recruté sur le plan national	81	79	2,5
Personnel fourni par des gouvernements	6	6	–

^a Effectif moyen prévu.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (exercice 2017/18), que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 2 février 2017 (A/71/775), s'élevait à un montant brut de 1 032 122 700 dollars (montant net : 1 007 141 600 dollars). Ce projet de budget couvrait 147 observateurs militaires, 15 698 membres de contingents, 1 583 membres de la police des Nations Unies, 1 820 membres d'unités de police constituées, 826 membres du personnel recruté sur le plan international, 2 229 membres du personnel recruté sur le plan national, 97 agents occupant des emplois de temporaire (autres que pour les réunions), 167 Volontaires des Nations Unies et six membres du personnel fourni par des gouvernements.

2. Dans son rapport du 21 avril 2017, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 1 016 716 500 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (voir A/71/836/Add.7, par. 68).

3. L'Assemblée générale, par sa résolution 71/310, a autorisé le Secrétaire général à engager, au titre de l'Opération pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017, des dépenses d'un montant maximum de 486 millions de dollars.

4. En conséquence, le projet de budget révisé concernant le fonctionnement de la MINUAD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 31 octobre 2017 (A/72/563), s'élevait à un montant brut de 948 761 800 dollars (montant net : 924 536 100 dollars). Ce projet de budget couvrait le retrait progressif des agents en tenue et du personnel civil pour atteindre, d'ici au 30 juin 2018, un effectif maximal de 142 observateurs militaires, 8 593 membres de contingent, 960 membres de la police des Nations Unies, 1 540 membres d'unités de police constituées, 716 membres du personnel recruté sur le plan international, 1 825 membres du personnel recruté sur le plan national, 97 agents occupant des emplois de temporaire, 128 Volontaires des Nations Unies et six membres du personnel par des gouvernements.

5. Dans son rapport du 8 décembre 2017, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 938 941 200 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (voir A/72/636, par. 50).

6. Dans sa résolution 72/259 A, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 910 941 200 dollars (montant net : 886 776 600 dollars) destiné à financer le fonctionnement de l'Opération pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, comprenant le crédit d'un montant brut de 486 millions de dollars qu'elle avait déjà autorisé dans sa résolution 71/310. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

7. Le mandat de la MINUAD a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1769 (2007) et prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat pour l'exercice considéré dans le présent rapport a été arrêté dans la résolution 2363 (2017) du Conseil.

8. La MINUAD a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à un règlement politique viable et d'assurer une sécurité durable au Darfour.

9. Dans le cadre de cet objectif général, la MINUAD a contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, groupés par composante : appui au processus de médiation, protection des civils, appui au règlement des conflits communautaires par la médiation et appui).

10. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2017/18, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

11. Dans sa résolution 2363 (2017), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MINUAD jusqu'au 30 juin 2018, réaffirmé les priorités stratégiques révisées énoncées dans sa résolution 2148 (2014) et chargé l'Opération de continuer de consacrer toutes ses activités et ressources à la réalisation de ces priorités. Au cours de l'exercice 2017/18, la MINUAD a continué de s'acquitter de son mandat en se concentrant sur les trois priorités stratégiques énoncées dans le rapport spécial du Secrétaire général sur l'examen de l'Opération (S/2014/138) : a) la médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés non signataires sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour, tout en tenant compte de l'évolution au niveau national ; b) la protection des civils, la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire et la sécurité du personnel humanitaire ; c) l'appui au règlement des conflits communautaires par la médiation, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, notamment par l'adoption de mesures visant à s'attaquer aux causes profondes de ces conflits.

Médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés non signataires sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour

12. Au cours de l'exercice considéré, le Représentant spécial conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour a continué de donner des conseils et un appui techniques au processus de médiation à l'appui du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. À la suite de la signature, en août 2016, de l'Accord relatif à la feuille de route pour la fin des conflits au Soudan, il a continué de dialoguer directement avec le Gouvernement soudanais et les mouvements armés du Darfour afin de les inciter à signer un accord de cessation des hostilités et à entamer, par la suite, des négociations en vue d'un accord de paix global.

13. En avril 2018, la Fondation Berghof a organisé à Berlin la réunion de représentants du Gouvernement soudanais, du Mouvement pour la justice et l'égalité et du Mouvement/Armée de libération du Soudan, dont l'objectif était de s'entendre sur un accord de négociation préalable pouvant servir de socle à la reprise des pourparlers de paix au Darfour. Cette réunion était facilitée par le Représentant spécial conjoint, l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique ; la Norvège et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord y ont participé en qualité d'observateurs. Les mouvements non signataires y ont donné leur accord sur le fait que le Document de Doha pour la paix au Darfour devrait servir de base pour les négociations avec le Gouvernement soudanais. Cependant, aucun consensus n'a pu être atteint concernant la question des mécanismes de mise en œuvre du futur accord

de paix. Les facilitateurs ont levé la séance afin de tenir de nouvelles consultations avec les parties, les partenaires et les acteurs internationaux, et ont demandé aux parties de continuer à respecter leur engagement de cesser les hostilités et de poursuivre le dialogue avec le Représentant spécial conjoint en vue de reprendre des pourparlers officiels sur les questions restées en suspens.

14. Le Représentant spécial conjoint a continué de dialoguer avec le Gouvernement soudanais, les mouvements non signataires, l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et le Mouvement pour la justice et l'égalité, afin de les aider à s'entendre sur un cadre préalable aux négociations qui faciliterait la signature d'un accord de cessation des hostilités et la reprise des négociations politiques. Dans cette optique, il a écrit aux parties en mai 2018 pour leur proposer des reformulations quant aux dispositions de l'accord de négociation préalable et régler ainsi la question du calendrier relatif à la création de mécanismes de mise en œuvre de l'accord de paix, qui était restée en suspens. Si le Gouvernement soudanais lui a répondu, l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim, au 30 juin 2018, eux, ne l'avaient toujours pas fait.

15. En juin 2018, le Représentant spécial conjoint a rencontré l'Envoyé spécial du Ministère des affaires étrangères du Qatar chargé de la lutte contre le terrorisme, de la médiation et du règlement des conflits pour l'informer de l'état d'avancement du processus de paix et discuter de la voie à suivre. L'Envoyé spécial a réaffirmé que son Gouvernement était résolu à mener à son terme logique le processus de paix au Darfour et s'est engagé à veiller, aux côtés de la communauté internationale, à ce que l'accord de négociation préalable soit mis en œuvre. Le Représentant spécial conjoint a également informé l'Envoyé spécial que, le processus de Berlin ayant abouti, il était prévu de conduire des activités à l'appui de l'application du Document de Doha.

Apport d'un appui à l'application du Document de Doha pour la paix au Darfour par la facilitation de réunions de ses principaux mécanismes

16. La MINUAD a continué d'apporter un appui technique et logistique afin de mener à terme le processus de dialogue et de consultation interne au Darfour et de permettre, au niveau local, une plus grande adhésion des intéressés au processus de paix. En avril 2018, le Comité de mise en œuvre du processus de dialogue et de consultation interne au Darfour a mené avec 52 réfugiés darfouriens provenant de 13 camps situés à Abéché, dans l'est du Tchad, deux jours de consultations préliminaires facilitées par la MINUAD et financées par l'Union européenne, en vue de trouver un accord sur les modalités de participation des réfugiés au processus de dialogue et de consultation interne. Ces consultations visaient à informer les réfugiés sur le contenu du Document de Doha, sur le déroulement du processus de dialogue et de consultation interne et sur le rôle qu'y joueraient les parties prenantes locales. Les réfugiés ont accepté de participer au processus pour que leurs avis sur le conflit au Darfour et sur le processus de paix soient pris en compte dans le document final et ont recommandé que les consultations se déroulent en deux étapes afin de permettre à un plus grand nombre de Darfouriens réfugiés au Tchad d'y prendre part.

17. En mai 2018, la MINUAD a tenu des réunions techniques avec les représentants du Bureau de suivi de l'accord de paix au Darfour, des commissions succédant à l'Autorité régionale pour le Darfour et de la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, afin d'évaluer les progrès accomplis dans l'application du Document de Doha. Les représentants des commissions ont confirmé que leurs activités avaient été entravées par plusieurs facteurs, dont le manque de capacités et de ressources. Il a également été recommandé que soit mise sur pied une cellule tripartite composée de la MINUAD, de l'équipe de pays des Nations Unies et des commissions. Une fois constituée, cette cellule a tenu

une réunion visant à trouver les moyens de mieux faire connaître les activités afférentes au Document de Doha et de surmonter les obstacles qui en empêchaient l'exécution.

18. Entre juillet et décembre 2017, la MINUAD a organisé des dialogues et des consultations internes dans plusieurs localités du Soudan. Ces consultations se sont tenues dans les 64 localités du Darfour et à Khartoum (pour quatre d'entre elles), et se sont achevées à la fin de décembre 2017. Y ont participé des représentants de la société civile, des personnes déplacées, des membres de l'administration autochtone, des responsables religieux et culturels, des nomades, des agriculteurs, des femmes, des jeunes et des universitaires. Les consultations ont porté sur plusieurs sujets, notamment la paix et la sécurité ; le développement et les services sociaux ; le retour et la réinstallation des déplacés et des réfugiés ; les droits constitutionnels et la justice ; les questions sociales, culturelles et religieuses ; les droits fonciers ancestraux et les couloirs de migration ; le rôle de l'administration autochtone ; la justice et la réconciliation.

19. En octobre 2018, la MINUAD a facilité la conférence d'examen du processus de dialogue et de consultation interne, accueillant près de 300 parties prenantes venues de Khartoum et des cinq États du Darfour, notamment des organisations de la société civile, des représentants de l'administration autochtone, des femmes, des jeunes et des responsables gouvernementaux. Le Représentant spécial conjoint et des membres de l'équipe de pays des Nations Unies et de la communauté diplomatique étaient également présents, et le Vice-Président de la République du Soudan a assisté à la cérémonie d'inauguration. L'objectif de cette conférence était d'exposer à la communauté internationale et aux responsables gouvernementaux les résultats et les recommandations des consultations locales. Le Vice-Président, qui a pleinement adhéré à ces recommandations, a assuré que les autorités compétentes de l'État prendraient les mesures nécessaires à leur application.

20. La Commission du cessez-le-feu a continué de surveiller, d'observer et de contrôler, comptes-rendus à l'appui, le respect du cessez-le-feu permanent et des dispositions finales en matière de sécurité arrêtées dans le cadre du Document de Doha. Au cours de l'exercice considéré, elle a tenu cinq réunions et en a organisé huit autres dans ses bureaux annexes. En outre, l'Opération a continué de fournir un appui logistique, notamment sous la forme de bureaux et de moyens de transport, aux représentants des parties signataires qui partageaient avec la Commission les locaux du quartier général de la MINUAD à El-Fasher et les bureaux de secteur des États du Darfour septentrional, du Darfour méridional et du Darfour occidental.

21. Conformément aux dispositions du Document de Doha, la MINUAD a fourni une assistance technique et logistique à la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et à la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour, en vue de la démobilisation de 2 467 ex-combattants des mouvements armés signataires. La Commission du cessez-le-feu s'est chargée de la surveillance et du contrôle des ex-combattants, tandis que l'Opération a mobilisé les moyens logistiques nécessaires à la mise en place des camps de démobilisation et contribué au versement d'une indemnité de réinsertion aux ex-combattants.

22. La MINUAD a continué, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), d'assurer le suivi de la réintégration des ex-combattants démobilisés, en participant notamment à des réunions de coordination périodiques avec le PNUD, la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et les organisations non gouvernementales locales. Elle a également assuré le suivi des projets de réintégration gérés par le PNUD dans l'ensemble du Darfour. En outre, en partenariat avec le PNUD et la Commission, la

MINUAD a accueilli, en décembre 2017, la visite au Darfour central de l'Agence des États-Unis pour le développement international, de représentants de l'Union européenne, de représentants de huit États Membres et de responsables du Gouvernement soudanais. L'objectif était de leur montrer les activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration et les initiatives de stabilisation des communautés afin de mobiliser des dons pour les programmes existants dans ces domaines.

23. La MINUAD a mené des opérations d'évaluation des risques et de neutralisation d'explosifs et de munitions dans 318 villages du Darfour, qui ont permis d'identifier 207 zones dangereuses et de procéder à l'enlèvement et à la destruction en toute sécurité de 15 500 restes explosifs de guerre et de 404 695 munitions d'armes légères présentant un danger pour la population locale. Des activités de sensibilisation au danger des explosifs ont également été menées auprès de la population des villages et des camps de déplacés ; 153 602 personnes, dont des femmes et des enfants, en ont bénéficié directement. La MINUAD a également dispensé au personnel du Centre national de lutte antimines des séances de formation sur la conduite d'opérations de déminage, les gestes élémentaires de survie et l'établissement de comptes rendus à l'intention des donateurs, l'objectif étant de continuer à renforcer les capacités du Centre et de favoriser la maîtrise des programmes au niveau national. Ces activités ont contribué à protéger les populations locales du danger imminent que représentent dans l'ensemble du Darfour les explosifs provenant des conflits armés.

Points sur la situation politique à l'intention des organisations internationales, des partenaires et des acteurs humanitaires

24. Le Représentant spécial conjoint a rencontré, en octobre 2017, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, afin de trouver des moyens de relancer le processus de paix au Darfour. En novembre 2017, il a présenté un exposé au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la situation humanitaire et les conditions de sécurité ainsi que sur l'impasse du processus de paix. En janvier 2018, il a fait un compte rendu sur l'application du Document de Doha aux délégations du Canada et des États-Unis ainsi qu'aux ambassadeurs des Pays-Bas et de la Suède au Soudan. Aux 754^e et 778^e sessions du Conseil de paix et de sécurité, tenues en février et en juin 2018, respectivement, il a fait le point sur les conditions de sécurité et la situation humanitaire au Darfour, l'état d'avancement de la reconfiguration de l'Opération et les progrès réalisés dans le processus de paix.

Protection des civils et appui à l'acheminement de l'aide humanitaire

25. La protection des civils est demeurée au premier plan du mandat de la MINUAD, conformément à la résolution 2363 (2017) du Conseil de sécurité. Approuvée en février 2017, la stratégie perfectionnée de protection des civils de l'Opération a permis de faire la synthèse des difficultés et des pratiques optimales liées à l'exécution du mandat de protection des civils aux niveaux stratégique et opérationnel, ainsi qu'au quartier général de l'Opération et dans les zones reculées. Cette stratégie a été exécutée conformément à la reconfiguration de l'Opération et aux priorités stratégiques y relatives, et a permis de sensibiliser davantage les pouvoirs publics soudanais à la question de l'accès aux populations touchées par le conflit ou vivant dans des zones de conflit. En outre, la MINUAD a fourni une protection renforcée à l'intérieur et autour des camps de déplacés et des établissements humains, en s'occupant en priorité des civils exposés à des risques d'attaque physique, notamment les femmes et les enfants menant des activités de subsistance.

26. Tout en plaidant en faveur de la liberté d'accès aux populations ayant besoin d'être protégées, l'Opération, en collaboration étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies, a privilégié, sur l'ensemble du territoire darfourien, la hiérarchisation des risques et des préoccupations sur le plan stratégique et opérationnel. Pour ce faire, et afin de déterminer les menaces et les risques auxquels étaient exposées les personnes déplacées, les bureaux de secteur de la MINUAD ont fait un état des lieux, à l'échelle du Darfour, de la situation en matière de protection dans les zones agricoles et dans les zones où étaient menées des activités de subsistance. Ce bilan a permis à l'Opération de hiérarchiser ses activités de protection des civils en conséquence.

27. La présence de l'Opération sur le terrain, notamment sous la forme d'équipes intégrées de protection dans les cinq secteurs et de patrouilles régulières dans les zones où les personnes déplacées mènent des activités de subsistance, lui a permis collaborer étroitement avec les populations locales et de recueillir et fournir des informations nécessaires aux alertes rapides. Cette plus grande interaction avec les populations locales a largement contribué à une meilleure planification des patrouilles de protection des civils vulnérables, en particulier des personnes déplacées et des femmes et des enfants, et a rendu possibles des interventions rapides, coordonnées et intégrées dans les situations d'urgence.

28. En outre, la MINUAD a collaboré étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires de l'équipe de pays pour l'action humanitaire sur les questions liées au retour et à la réintégration, et a continué de fournir à ses partenaires humanitaires des escortes armées et d'autres services de soutien logistique afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire dans l'ensemble du Darfour. Elle a également plaidé pour que ses partenaires chargés de protéger la population ou d'apporter de l'aide humanitaire, ainsi qu'elle-même, puissent accéder librement aux populations touchées par les conflits.

29. Par sa résolution 2363 (2017), le Conseil de sécurité a diminué l'effectif autorisé de la composante police de la MINUAD pour qu'elle passe, d'ici à la fin du mois de juin 2018, de 3 403 à 2 500 éléments. En conséquence, au cours de l'exercice, l'Opération a progressivement réduit sa composante police, dont l'effectif, au 30 juin 2018, s'élevait à 2 451 éléments (918 policiers hors unités constituées et 1 533 membres d'unités de police constituées) déployés dans neuf bases d'opérations.

30. Au cours de l'exercice considéré, que ce soit dans les camps de déplacés, les zones adjacentes et les zones de retour ou le long des itinéraires de migration, la composante police a assuré la protection physique des civils à partir des bases d'opérations et des bases opérationnelles temporaires réparties sur l'ensemble du territoire darfourien. La composante a mené des initiatives de police de proximité, notamment : la systématisation de la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les structures policières locales, grâce à la mise en place de structures d'accueil pour les femmes au sein des unités de protection de la famille et de l'enfance de la police soudanaise ; des visites dans des centres de détention et dans les commissariats de police locaux ; le suivi des dispositifs d'orientation destinés aux victimes de violences sexuelles et de violences fondées sur le genre et le suivi des affaires relatives à ces violences. En outre, elle a appuyé le renforcement des capacités de la police soudanaise, en lui offrant des services de formation et de perfectionnement professionnel ; en élaborant des instructions permanentes lui permettant d'être en conformité avec les normes internationales en matière de police ; en collaborant avec sa direction pour veiller à la bonne application du mémorandum d'accord conclu entre la police soudanaise et la MINUAD ; en planifiant un programme commun à l'appui du développement de ses infrastructures, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et les sections organiques de l'Opération.

31. Par sa résolution 2363 (2017), le Conseil de sécurité a diminué l'effectif autorisé de la composante militaire de la MINUAD pour qu'il passe, d'ici à la fin du mois de juin 2018, de 15 845 à 8 735 éléments. En conséquence, au cours de l'exercice, l'Opération a progressivement réduit sa composante militaire, dont l'effectif déployé, au 30 juin 2018, s'élevait à 9 035 éléments (111 observateurs militaires et 8 924 membres des contingents). Le nombre de membres des contingents était plus élevé que prévu à la fin de l'exercice considéré, principalement en raison du rapatriement tardif d'un bataillon.

32. Dix bases d'opérations depuis lesquelles la composante militaire opérait ont été fermées dans le cadre de sa restructuration, et la force a été réorganisée de façon à être présente dans deux secteurs au lieu de cinq : le secteur 1 (Groupement tactique du Jebel Marra), qui englobe la région du Jebel Marra, et le secteur 2, (force d'assistance à la sécurité), qui couvre le reste du Darfour. Le secteur 1, dont l'état-major se trouve à Zalingei, compte une dizaine de bases d'opérations (dont la base opérationnelle temporaire de Golo), tout comme le secteur 2, dont l'état-major se trouve à Nyala. À la fin du mois de juin 2018, la composante militaire intervenait à partir de 19 bases d'opérations et de la base opérationnelle temporaire à Golo.

33. La MINUAD a mené des patrouilles militaires de nuit, ainsi qu'à court et à long rayon d'action, pour assurer la protection des civils et du personnel et du matériel des Nations Unies. Les patrouilles et les escortes de convois humanitaires ont contribué à sécuriser l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils en difficulté au Darfour. L'Opération a également continué de fournir un appui à l'équipe de pays des Nations Unies et aux organismes humanitaires, et a veillé, en étroite collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, à l'organisation régulière de réunions consacrées à la coordination civilo-militaire sur le terrain, afin de favoriser l'obtention d'un consensus sur l'apport de l'appui nécessaire aux acteurs humanitaires.

34. La MINUAD a continué d'aider le Gouvernement soudanais à rétablir la chaîne de justice pénale dans les zones prioritaires, par la construction et la remise en état d'infrastructures judiciaires, notamment la construction d'un bureau du procureur à Mornei, dans le Darfour occidental, la réfection du bureau du procureur de Koutoum, dans le Darfour septentrional, la construction de tribunaux ruraux à Chataya, dans le Darfour méridional, et à Abou Matareq, dans le Darfour oriental, et le lancement de la construction d'un tribunal rural à Nertiti, dans le Darfour central. En outre, dans une prison pour femmes d'El-Fasher, dans le Darfour septentrional, la MINUAD a mis en place un service sanitaire et installé une salle réservée aux détenues ayant des problèmes de santé mentale. Dans la prison de Koutoum, elle a aménagé un dortoir pour femmes, un espace dédié aux enfants incarcérés avec leur mère et une salle de visites. Comme il incombe de plus en plus au Gouvernement soudanais d'accroître la présence d'institutions judiciaires au Darfour, celui-ci a construit des tribunaux dans le Darfour central et lancé la construction de bureaux du ministère public dans les localités de Yassin et de Bahr el-Arab, dans le Darfour oriental. En outre, le Vice-Président de la Cour suprême du Soudan s'est rendu au Darfour pour procéder à une évaluation et tenir des consultations avec la MINUAD concernant les besoins en matière de justice, en vue de renforcer l'état de droit et d'améliorer les services judiciaires et l'accès à la justice au Darfour.

35. La MINUAD a renforcé sa collaboration avec le pouvoir judiciaire soudanais et le Bureau du Procureur général à l'échelon fédéral, ce qui lui a permis de remplir sa mission d'élargissement du programme conjoint pour l'état de droit au Darfour en mettant en place des activités de renforcement des capacités. Elle a dispensé des sessions de formation sur un certain nombre de questions ayant trait à l'état de droit, à l'intention de 106 procureurs, y compris des procureurs spéciaux chargés des

poursuites contre les auteurs de crimes commis au Darfour et des enquêteurs de police du Darfour septentrional, du Darfour oriental et du Darfour méridional.

36. Au cours de l'exercice considéré, en étroite collaboration avec les autorités judiciaires soudanaises, la MINUAD a élaboré à l'intention des juges de tribunaux ruraux un manuel de référence sur la médiation et le règlement des différends intercommunautaires, notamment des litiges fonciers. Une formation sur les documents de référence a été dispensée à 180 juges de tribunaux ruraux en vue de leur donner davantage les moyens de régler les différends intercommunautaires, notamment les litiges fonciers.

37. La MINUAD a également organisé des sessions de formation à l'intention de 590 agents pénitentiaires, notamment sur les droits de l'homme et les fonctions pénitentiaires, l'application des instructions permanentes concernant l'administration, et la gestion des prisons. En outre, elle a fourni un appui technique à la rédaction de huit instructions permanentes en vue d'améliorer la gestion et l'administration des prisons du Darfour. Ces instructions ont été validées et adoptées par la Direction générale des prisons et de la réforme à la réunion de son comité tenue en décembre 2017 à El-Fasher, en vue de leur utilisation dans toutes les prisons du Darfour.

Appui au règlement des conflits communautaires par la médiation

38. En coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, la MINUAD a continué d'apporter un appui important au règlement des conflits intercommunautaires et aux efforts faits pour remédier aux causes profondes des conflits. Elle a entretenu des contacts et procédé à des échanges avec les acteurs locaux pour recueillir des informations et observer les relations communautaires dans l'ensemble du Darfour. Lorsque des conflits intercommunautaires sont apparus, elle a mis à profit ses liens avec les communautés concernées, leurs chefs et les autorités locales, étatiques et fédérales pour inciter au dialogue et à la médiation, et proposé d'appuyer les processus de réconciliation engagés par les communautés ou les autorités elles-mêmes. Elle a continué à nouer ou à renforcer d'excellentes relations de travail avec l'équipe de pays des Nations Unies, les groupes de la société civile, les autorités locales, étatiques et fédérales, les chefs coutumiers et autres interlocuteurs et les principales parties prenantes du Darfour et de Khartoum.

39. **Darfour septentrional.** La MINUAD a surveillé les tensions qui persistent au sujet de la propriété foncière entre les Shabtayah (subdivision du clan des Rizeigat du nord) et les Zaghawa à Kolgay (43 km à l'ouest d'El-Fasher) et tenu des réunions avec les dirigeants de l'administration autochtone en juillet et octobre 2017 afin d'encourager un règlement pacifique. Les dirigeants ont indiqué que le conflit allait être difficile à résoudre, les Shabtayah continuant d'exiger que les Zaghawa quittent définitivement la localité et empêchant la plupart des agriculteurs zaghawa d'accéder à leurs exploitations. L'Opération a également surveillé les tensions qui opposent les Beni Hussein et les Rizeigat du nord à propos d'une mine d'or de Biher Bowrow (à 2 km au nord-est de la ville de Sereif) afin de prévenir toute nouvelle éruption de violence après celle de janvier 2013 lorsque les deux parties s'étaient affrontées au sujet des droits d'exploitation minière dans la zone de Jabal Amer au Darfour septentrional, avec pour conséquence une crise humanitaire majeure, qui s'était soldée par des centaines de morts et le déplacement de milliers de personnes.

40. La MINUAD a œuvré en faveur de la coexistence pacifique entre les pasteurs nomades de la zone de Sortoni-Kube et les personnes déplacées du site de rassemblement de Sortoni, notamment en conviant les deux communautés et les autorités locales à de nombreuses réunions et en contribuant à l'organisation de deux forums sur la coexistence pacifique à l'attention des personnes déplacées et des chefs

nomades dans le camp de rassemblement de Sortoni et dans la zone de Kube en avril 2018.

41. **Darfour méridional.** La MINUAD a assuré le suivi des tensions sous-jacentes entre les Salamat et les Habbaniya, les Salamat et les Fallata, les Fallata et les Habbaniya et les Fallata et les Massalits. Les conflits qui opposent ces communautés et concernent essentiellement des questions de propriété foncière se sont poursuivis. Afin de favoriser un règlement pacifique de ces conflits et de promouvoir la coexistence pacifique entre les groupes, la MINUAD a organisé 18 réunions au Darfour méridional et à Khartoum au cours de l'exercice afin d'examiner la nécessité de renforcer les relations intercommunautaires et de mettre en place des accords de paix au niveau local et d'aborder globalement, au niveau du Gouvernement soudanais et des principales parties prenantes, les questions foncières, qui sont la source de ces conflits intercommunautaires. En octobre 2017, les Salamat et les Habbaniya, avec le concours de la MINUAD, ont signé un accord de réconciliation à Bouram, ville où les Salamat et les Fallata ont à leur tour tenu, en avril 2018, une conférence de réconciliation qui a débouché sur la signature d'un accord de paix.

42. La MINUAD a suivi et encouragé le règlement des litiges opposant, dans le village de Dawis (à 14 km au nord-est de la ville de Kass), les Tunjour aux Hautiya, dans la zone de Hach (à 50 km au nord-est de la ville de Greida), les Mahadi aux Birgid, à Abou Jabra (à 28 km au nord de Greida), les Fallata aux Misseriya et, dans le village d'Abdos (à 7 km au nord-ouest de Greida), les Fallata aux Massalits. Les Mahadi et les Birgid ont tenu une conférence de réconciliation en avril 2018 mais n'ont pas signé d'accord de paix, les Mahadi continuant de revendiquer certaines des terres.

43. **Darfour oriental.** En juillet 2017, des affrontements entre les Maaliya et les Rizeigat ont provoqué la mort de 43 personnes, à la suite de quoi, le wali de l'État a publié un décret démettant de leurs fonctions 194 *omda* (chefs tribaux), auxquels il était reproché de n'avoir pas été capables d'empêcher les affrontements récurrents entre les deux communautés. La MINUAD a continué de suivre les conflits entre Maaliya et Rizeigat, et entre Zaghawa et Birgid et les a encouragés à relancer leurs processus de réconciliation. À cette fin, elle a tenu 25 réunions avec les principales parties prenantes au Darfour oriental et à Khartoum et animé, en décembre 2017, un forum sur la coexistence pacifique qui a réuni 250 participants dans le village de Dar el-Salam (à 18 km au sud-ouest d'Abou Karinka), une zone qui est souvent un théâtre d'affrontements entre Maaliya et Rizeigat.

44. En décembre 2017, la MINUAD et le gouvernement de l'État du Darfour oriental ont animé à Chaaïriyé une réunion d'information destinée à encourager la mise en œuvre de l'accord de paix signé entre Zaghawa et Birgid en 2006 et à promouvoir la coexistence pacifique entre les communautés. En janvier 2018, les Zaghawa et les Birgid ont signé un accord de paix portant sur plusieurs questions, dont la restitution des biens zaghawa à Chaaïriyé, l'attribution de terres agricoles aux Zaghawa, ainsi que l'administration et la représentation politique autochtones. La MINUAD a assuré le suivi de l'application de l'accord et constaté que des divergences sur l'attribution de terres subsistaient entre les parties, ce qui pourrait engendrer un regain de tensions entre les deux communautés.

45. À l'appui de la « Politique relative au droit à la restitution des terres » mise en place par le Gouvernement soudanais, qui permet aux propriétaires fonciers initiaux de revendiquer et de formaliser leurs droits de propriété foncière devant les tribunaux officiels, la MINUAD et le gouvernement de l'État du Darfour oriental ont organisé en mars et avril 2018 neuf ateliers d'information, auxquels ont assisté 592 participants. Ces ateliers, dont le rôle dans la sensibilisation à la question des droits fonciers et des procédures de restitution des terres a été essentiel, ont eu des

résultats positifs puisque des restitutions de terres à leurs propriétaires terriens d'origine ont été signalées dans certaines zones du Darfour oriental.

46. **Darfour central.** La MINUAD a surveillé les tensions entre les Salamat et les Fours dans la localité de Bindisi suite aux attaques perpétrées dans cette ville par un groupe de Salamat en septembre 2017. La MINUAD a eu des échanges avec l'ensemble des parties prenantes, dont les autorités locales, afin d'encourager un règlement pacifique, et les Salamat sont finalement convenus d'indemniser les Fours pour les pertes subies. La MINUAD a également surveillé les tensions entre les résidents du camp de déplacés de Hassahissa et les jeunes Beni Halba, qui ont provoqué un affrontement en janvier 2018 au cours duquel cinq déplacés ont perdu la vie et 38 ont été blessés. En février 2018, dans le cadre du suivi de l'action menée pour mettre fin aux tensions entre les deux parties, la MINUAD a été informée par le secrétaire du conseil municipal de Zalingei que le processus de réconciliation n'avait pas commencé parce que les déplacés avaient décidé de porter l'affaire devant les tribunaux. La MINUAD a suivi les tensions récurrentes entre pasteurs nomades et éléments de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid consécutives aux vols de bétail perpétrés à Nertiti, Golo et Thour. Afin d'encourager un règlement pacifique de la question, la MINUAD a tenu six réunions avec les chefs des deux parties au cours de la période considérée.

47. Dans le cadre des efforts déployés par la MINUAD pour promouvoir la coexistence pacifique, prévenir la violence intercommunautaire et permettre aux parties prenantes d'être mieux à même de faire face aux litiges entre communautés, l'Opération a animé en novembre 2017 à Nertiti et Zalingei deux forums auxquels ont pris part 101 participants. Ces derniers ont souligné la nécessité de conclure un accord de paix global et de traiter les causes profondes des conflits intercommunautaires, précisant que tout accord de paix devrait s'appuyer sur un processus politique au cours duquel il faudrait aborder la question de la propriété foncière.

48. **Darfour occidental.** En août et octobre 2017, la MINUAD a animé un séminaire d'information pour 117 participants à Masteri et dans le camp nomade de Korcha afin de diffuser les résultats de la conférence sur la coexistence pacifique tenue à Geneina en mai 2017. L'Opération a également donné suite et œuvré au règlement pacifique des différends entre subdivisions du clan des Rizeigat (Aoulad Eid, Aoulad Zeïd et Ereigat) et Zaghawa dans le village de Hatam (à 25 km au sud-est de Koulbous) et entre les Zaghawa et les Misseriya dans le village de Milabeida (à 8 km au nord-ouest de Masteri).

49. Au cours de la période considérée, la MINUAD a également apporté son concours à la signature de sept accords de paix et de réconciliation entre les Salamat et les Fours, en septembre 2017, à Bindisi ; les Salamat et les Habbaniya, en octobre, à Bouram ; les pasteurs rizeigat et les agriculteurs salamat, en novembre, dans le village de Morol ; les Birgid et les Zaghawa, en janvier 2018, et les Mahadi et les Birgid, en avril 2018, à Greida ; et les Salamat et les Fallata, également en avril 2018, à Bouram.

50. En collaboration avec les autres parties prenantes, la MINUAD a élaboré et mis en œuvre 23 projets de stabilisation des communautés dans 15 localités réparties dans tout le Darfour, qui ont bénéficié directement à 692 personnes, dont des jeunes à risque et des membres des communautés de chacun des cinq États du Darfour. Outre une formation professionnelle, une aide à la subsistance et des offres d'emploi à court terme pour les jeunes et les femmes à risque, ces projets proposaient une assistance pour les questions concernant l'état de droit, l'éducation et les infrastructures locales et publiques en vue du relèvement rapide des communautés concernées.

Services consultatifs à l'échelle de la mission et auprès d'autres parties prenantes

51. Au cours de la période considérée, la MINUAD a continué de mettre en œuvre sa stratégie de lutte contre la violence intercommunautaire au Darfour, adoptée en juin 2016. Les mécanismes de coordination interne créés dans ce cadre ont tenu des réunions mensuelles au cours desquelles l'accent a été mis sur la nécessité de coopérer plus étroitement avec les autorités des États à la mise en œuvre de solutions durables aux conflits intercommunautaires et de continuer à travailler avec les mécanismes traditionnels. Au niveau de chaque État, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies, par l'intermédiaire des mécanismes de coordination externe mis en place dans le cadre de la même stratégie, ont apporté leur concours aux cinq États du Darfour pour élaborer des plans de stabilisation intégrés et traiter la question de la propriété foncière alors que le nombre de personnes déplacées regagnant leur lieu d'origine augmente. Les plans étaient axés sur la prestation de service de base afin d'encourager le retour des déplacés, d'en maintenir la cadence et de promouvoir les relations intercommunautaires et la coexistence pacifique. Les projets proposés comprennent la démarcation des routes migratoires et la fourniture de services de base tels que l'éducation, les services sanitaires, les points d'eau et l'infrastructure de l'état de droit.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

52. Les activités de fond et autres activités relatives aux programmes menées par la MINUAD pendant la période considérée sont les suivantes :

a) Consolidation de la paix : activités de prévention et de règlement des conflits intercommunautaires, y compris entre agriculteurs et éleveurs nomades. Moyens : dialogue sans exclusive, forums et activités de proximité, avec la participation de diverses parties prenantes locales, dont les personnes déplacées, les associations de femmes, les groupes représentant les jeunes, les autorités locales et les comités de protection agricole et de coexistence pacifique. Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la violence intercommunautaire, l'Opération a mené des activités de coordination avec les acteurs de l'État, y compris les bureaux des walis, la Commission foncière du Darfour et la Commission vérité, justice et réconciliation, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies ; des activités visant à renforcer les moyens d'alerte rapide pour la prévention des violences intercommunautaires et la gestion des menaces identifiées ; des consultations avec les associations féminines de la société civile et les personnes déplacées sur l'application des dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour ayant trait aux femmes et à l'égalité des genres ; l'organisation de consultations dans le cadre de la Journée portes ouvertes sur les femmes et la paix ; et l'organisation de formations dans les domaines de la médiation et de la négociation à l'appui des initiatives de règlement des conflits intercommunautaires menées dans l'ensemble du Darfour ;

b) Stabilisation des communautés : vingt-trois projets de stabilisation des communautés ont été exécutés dans des communautés de cinq États du Darfour afin de fournir des formations professionnelles, des moyens de subsistance et des offres d'emploi temporaires pour les jeunes à risque et les femmes. Ils ont également fourni une aide à certaines collectivités dans les domaines de l'état de droit, un appui aux institutions publiques, à l'éducation et aux infrastructures publiques et locales afin de permettre un relèvement rapide ;

c) Droits de l'homme : activités de surveillance, d'enquête et d'information concernant la situation des droits de l'homme, notamment la violence sexuelle et sexiste et les violences sexuelles liées aux conflits ; plaidoyer et dialogue sur les questions de protection des droits de l'homme ; amélioration des capacités visant à renforcer les mécanismes des droits de l'homme et de la justice transitionnelle dans

le cadre du Document de Doha pour la paix au Darfour ; appui à la réforme législative, surveillance et observation des procès en présence restreinte, y compris les affaires portées devant le Tribunal spécial pour le Darfour ; et activités de conseil auprès des comités des États concernant la lutte contre la violence à l'égard des femmes ;

d) État de droit : le Gouvernement soudanais a bénéficié d'une assistance permanente dans le cadre de la restauration de l'appareil de justice pénale dans les zones prioritaires, pour la construction et la remise en état de l'infrastructure judiciaire, notamment la construction d'un bureau du procureur à Mornei (Darfour occidental), la remise en état du bureau du procureur de Koutoum (Darfour septentrional), la construction de palais de justice dans les zones rurales de Chataya (Darfour méridional) et d'Abou Matareq (Darfour oriental) et le début des travaux de construction d'un tribunal rural à Nertiti (Darfour central). Parmi les autres activités effectuées par l'Opération, on peut citer l'élaboration, en collaboration avec la magistrature soudanaise, d'un manuel à l'intention des juges des tribunaux ruraux destiné à servir de référence aux juges pour la médiation et le règlement des différends intercommunautaires ; l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités à l'intention des procureurs ; le conseil et l'appui technique et logistique fourni en vue de l'amélioration de l'infrastructure pénitentiaire ; la formation des agents de l'administration pénitentiaire ; et le concours technique apporté pour l'élaboration d'instructions permanentes visant à améliorer la gestion responsable des prisons.

C. Activités d'appui de la mission

53. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a fourni des services logistiques, administratifs et de sécurité efficaces et efficients pour aider l'Opération à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants et en améliorant la qualité des services tout en réalisant des gains de productivité. La composante a mis en œuvre, entre autres, les dispositions de la résolution 2363 (2017) du Conseil de sécurité sur la restructuration de l'Opération, pour ce qui concerne le rapatriement et le transfert interne du personnel en tenue et du matériel appartenant aux contingents.

54. Au cours de l'exercice, la MINUAD a supprimé 588 postes et emplois de temporaire, transformé 26 postes de personnel recruté sur le plan international en postes soumis à recrutement national afin que les dotations en effectifs soient adaptées à la mise en œuvre du nouveau mandat de la MINUAD et à la restructuration de l'Opération.

55. Principalement en raison de la topographie inhospitalière et des réseaux routier et ferroviaire très limités dont dispose le Darfour, la Mission a continué de faire largement appel aux moyens aériens pour répondre à ses besoins opérationnels et logistiques. Au cours de l'exercice, elle a utilisé 4 avions et 17 hélicoptères sur 35 sites, à savoir 31 héliports et 4 grands aéroports (El-Fasher, Nyala, Geneina et Khartoum). Les opérations aériennes de la MINUAD se sont heurtées à des difficultés pendant l'exercice considéré et ont en particulier été considérablement perturbées par les restrictions imposées aux vols directs entre les bases d'opérations des différents secteurs, l'octroi tardif des autorisations d'entrée et de sortie de ses appareils, la limitation des créneaux impartis aux opérations aériennes au Darfour, les conditions météorologiques défavorables, la restriction de l'utilisation d'Obeid comme aéroport de déroutement, l'approbation tardive des manifestes de chargement (passagers) et de cargaison, et les annulations de vols décidées à la dernière minute par les autorités.

56. Au cours de l'exercice, la MINUAD a acheté 20 groupes électrogènes industriels pour remplacer ceux qui étaient inutilisables ou qui avaient atteint la fin

de leur durée de vie utile. L'acquisition des groupes électrogènes industriels a permis à l'Opération de réduire la fréquence des pannes d'électricité et de fournir l'alimentation de secours nécessaire.

57. Pour ce qui concerne les travaux de construction, d'aménagement et de rénovation, la MINUAD a fermé 12 bases d'opérations ou centres de police de proximité et déménagé l'ensemble des biens meubles de ces bases d'opérations ; agrandi 9 autres bases pour loger un nombre plus important de membres des contingents ; et mis en place une base opérationnelle temporaire à Golo. L'Opération a également apporté les améliorations nécessaires sur le plan de la sécurité à l'ensemble des bases d'opérations et postes de commandement de secteur afin de les mettre pleinement en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle et fait l'acquisition de 160 blocs sanitaires préfabriqués pour remplacer les blocs usagés ayant atteint la fin de leur durée de vie utile et qui auraient donc présenté un risque pour la santé des membres du personnel.

58. Au cours de l'exercice, la MINUAD a démantelé neuf nœuds de transmission par satellite et mis en place le système d'allocation dynamique de la bande passante, ce qui a permis une répartition optimale de la bande passante satellitaire. En outre, pour assurer la compatibilité et la normalisation des besoins en matière de communications, l'Opération a remplacé certains de ses moyens informatiques et télématiques et regroupé et harmonisé l'infrastructure informatique existante, ce qui lui a permis d'améliorer la connectivité (voix et données), de réduire les menaces physiques et cybernétiques et de garantir la disponibilité et la fiabilité des services informatiques dans sa zone d'opérations.

59. Au cours de l'exercice, l'Opération a réduit de 527 véhicules son parc de véhicules légers de transport de passagers, 379 véhicules étant liquidés, tandis que les 148 autres le seront d'ici au 31 décembre 2018.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

60. La MINUAD a continué de maintenir une communication régulière avec les chefs d'autres missions de la région, en particulier la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, pour veiller à la complémentarité de l'action menée. À la fin de novembre 2017, elle a participé à une réunion rassemblant des spécialistes des questions liées à l'Armée de résistance du Seigneur organisée à Entebbe (Ouganda), durant laquelle différents points ont été examinés. Toutefois, la cinquième réunion du forum régional, que devait tenir la MINUSS à Entebbe, n'a pas eu lieu du fait d'un calendrier trop chargé.

61. La MINUAD, en collaboration avec le Département des affaires politiques de l'Union africaine et le Centre d'étude de la violence et de la réconciliation, a organisé à Addis-Abeba, en juillet 2017, un atelier consultatif sur les mécanismes des droits de l'homme et de la justice transitionnelle prévus dans le Document de Doha pour la paix au Darfour, en vue de renforcer la coopération entre les mécanismes et d'améliorer la mise en œuvre de leurs mandats. Sur la lancée de l'atelier organisé à Addis-Abeba, la MINUAD a organisé un deuxième atelier à Khartoum en novembre 2017 pour soutenir les mécanismes des droits de l'homme et de la justice transitionnelle et élaborer un plan d'action commun.

62. Le Centre de services régional d'Entebbe a continué d'apporter un appui régional, notamment à la MINUAD, dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service des fonctionnaires, prestations et états de paie, règlement des

fournisseurs, voyages autorisés au titre des avantages du personnel et déplacements professionnels, traitement des demandes de prestations, services de caisse, formation, services de conférence et services informatiques.

63. La MINUAD a continué de faire appel au Bureau régional d'achat d'Entebbe pour rationaliser les services d'achat en Afrique centrale et orientale au moyen de l'établissement de plans conjoints d'achats régionaux, de l'élaboration d'une stratégie régionale d'achats, d'une gestion régionale des fournisseurs et du regroupement des achats au titre des contrats-cadres régionaux. À cette fin, le Bureau régional d'achat d'Entebbe, qui opère sous la direction de la Division des achats du Secrétariat, conformément à la résolution 69/273 de l'Assemblée générale, disposait de cinq postes financés par la MINUAD (1 P-3 et 4 agents des services généraux recrutés sur le plan national).

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

64. En ce qui concerne les questions de stratégie et d'orientation générale, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies ont tenu régulièrement des réunions afin de fournir conseils et assistance aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies et aux chefs des composantes de la MINUAD sur des questions complexes liées à la coordination des interventions d'urgence et des activités menées en matière de protection, d'aide humanitaire, de relèvement et de développement au Darfour, et notamment sur la mise en œuvre du Cadre stratégique intégré. Ces réunions ont été coprésidées par l'adjoint du Représentant spécial conjoint et le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Soudan, et elles ont eu lieu tour à tour à Khartoum et El-Fasher. La MINUAD, l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire ont continué de coordonner étroitement leur action et d'échanger des informations sur la protection des civils, notamment sur l'alerte rapide concernant les menaces et les risques ayant trait à la protection, ainsi que sur des questions de protection plus larges. Le Groupe mixte chargé de la protection et les Groupes mixtes chargés de la protection des secteurs se sont réunis régulièrement au quartier général de l'Opération ou au niveau des secteurs pour donner des directives stratégiques, politiques et opérationnelles sur la mise en œuvre de la stratégie de protection des civils, recenser et examiner les indicateurs d'alerte rapide propres à chaque secteur et assurer une protection adaptée aux problèmes rencontrés.

65. Les structures de coordination civilo-militaire ont continué de fonctionner au quartier général de la MINUAD et dans les secteurs pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations touchées par le conflit en améliorant la coordination des escortes militaires nécessaires aux partenaires humanitaires. Il s'agissait notamment, au niveau des États, de forums de coordination civilo-militaire et, à celui du quartier général, du Groupe consultatif civilo-militaire, coprésidé par la MINUAD et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui a largement contribué à améliorer la coordination, le partage de l'information et les dispositifs logistiques d'appui aux opérations humanitaires dans tout le Darfour.

66. La MINUAD et le PNUD ont conjointement organisé 13 ateliers sur la coexistence pacifique, le renforcement de la confiance et la prévention et la gestion des conflits à l'intention de 1 280 participants venus de tout le Darfour. Parmi ces derniers figuraient des représentants de diverses parties prenantes, dont les personnes déplacées, les agriculteurs, les nomades, les femmes et les jeunes, divers groupes ethniques, l'administration autochtone et des notables locaux, ainsi que des autorités religieuses et locales et les Hakkama.

67. La MINUAD a coprésidé des réunions du Groupe de coordination des Nations Unies chargé de la question de l'état de droit au Darfour, sous les auspices du programme conjoint des Nations Unies relatif à l'état de droit et aux droits de l'homme au Darfour, faisant office de mécanisme de coordination et de contrôle interinstitutions des Nations Unies afin d'assurer une action intégrée, coordonnée et globale, conforme à l'unité d'action des Nations Unies, en matière d'état de droit et d'appui aux institutions chargées de la justice au Darfour. Le Groupe de coordination est composé des composantes opérationnelles de la MINUAD et de l'équipe de pays des Nations Unies. Les projets financés au titre du programme conjoint par le Gouvernement canadien dans les secteurs judiciaire, pénitentiaire et de la police ont été mis en œuvre conjointement par l'Opération et l'équipe de pays des Nations Unies.

68. La MINUAD a apporté son concours aux autorités nationales et aux mécanismes des droits de l'homme et de la justice transitionnelle dans l'exercice de leur mandat afin qu'ils gagnent en efficacité en renforçant leurs capacités par une formation aux normes internationales et stratégies de lutte contre la violence sexuelle et sexiste. Dans le cadre du programme conjoint des Nations Unies relatif à l'état de droit et aux droits de l'homme au Darfour, l'Opération a collaboré avec le PNUD pour l'animation au Darfour septentrional de six ateliers s'adressant aux procureurs, aux policiers, aux avocats, à la commission nationale chargée de la violence fondée sur le genre, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux personnes déplacées. Le partage de l'information avec l'équipe de pays des Nations Unies s'est fait au moyen de mécanismes de communication de l'information tels que le Groupe mixte chargé de la protection, le mécanisme de surveillance et de communication de l'information, les modalités de surveillance et de communication de l'information et le cadre stratégique intégré.

69. L'Opération a continué d'assurer le secrétariat de l'équipe spéciale de pays chargée de surveiller et de signaler les violations graves commises à l'encontre des enfants. Un rapport de synthèse sur les actes de ce type commis par les parties au conflit au Darfour a été établi sur une base trimestrielle et soumis aux fins de l'élaboration de la note horizontale globale du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé et du rapport annuel du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé. L'Opération a aussi poursuivi ses activités de coordination, à l'échelon des États, avec l'équipe de pays des Nations Unies ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales internationales en coprésidant, avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la réunion mensuelle du groupe de travail du mécanisme de surveillance et de communication de l'information, qui s'est employé à corroborer les allégations de violations à l'encontre des enfants et à réunir les éléments de preuves nécessaires.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : appui au processus de médiation

70. Durant l'exercice considéré, la MINUAD a continué d'aider les parties signataires à donner effet au Document de Doha pour la paix au Darfour et les parties non signataires à parvenir à un règlement politique avec le Gouvernement soudanais sur la base de ce document. Le Représentant spécial conjoint a continué d'appuyer l'action menée par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour assurer une médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements non signataires, l'objectif étant de les encourager à cesser les hostilités, à signer un accord à cet effet et à poursuivre les négociations en vue d'un accord de paix global. Le Gouvernement soudanais et les mouvements non signataires se sont rencontrés à

Berlin en avril 2018, sous les auspices de la Berghof Foundation, afin de discuter d'un cadre de négociation préalable avec la participation du Représentant spécial conjoint. Cependant, aucun consensus n'a pu être atteint concernant la question des mécanismes de mise en œuvre. En mai 2018, le Représentant spécial conjoint a écrit au Gouvernement soudanais et aux mouvements non signataires du Darfour afin de leur proposer des reformulations concernant le texte de l'accord de négociation préalable et de régler ainsi la question délicate du calendrier de la création des mécanismes de mise en œuvre. Si le Gouvernement soudanais a répondu positivement à cette proposition du Représentant spécial conjoint, aucune réponse de l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et du Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim n'avait été reçue au 30 juin 2018. Les parties au conflit n'ont signé aucun accord de cessation des hostilités pendant l'exercice considéré mais ont continué de prolonger leurs cessez-le-feu unilatéraux. Cependant, l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid est restée en dehors du processus de paix et n'a pris part à aucun cessez-le-feu unilatéral, ses forces ayant continué de combattre celles du Gouvernement soudanais dans le Jebel Marra, au Darfour central.

71. La MINUAD a continué d'œuvrer à la mise en œuvre du Document de Doha en veillant à ce que toutes les parties prenantes locales soient associées au processus de paix. Afin de favoriser la mise en œuvre des dispositions restantes du Document de Doha, elle a continué de dialoguer avec les cinq commissions créées en application de ce document et de leur apporter un appui. En outre, le 30 octobre 2017 à Khartoum, elle a animé une conférence d'examen sur le processus de dialogue et de consultation interne au Darfour, qui visait à faire le bilan des progrès accomplis dans les consultations et à formuler des recommandations sur cette base. Fin décembre 2017, les consultations organisées dans les 64 localités du Darfour, ainsi que les quatre consultations tenues à Khartoum, étaient terminées. En collaboration avec le PNUD, la MINUAD a animé une réunion de consultation préliminaire de deux jours, tenue le 22 avril 2018 à Abéché (Tchad) par le Comité de mise en œuvre du processus de dialogue et de consultation interne au Darfour. Cette réunion, à laquelle ont participé 52 représentants de réfugiés du Darfour issus de 13 camps de l'est du Tchad, visait à convenir des modalités de la participation des réfugiés au processus de consultation.

72. En mai 2018, la MINUAD a tenu des réunions techniques à Khartoum avec des représentants du Bureau de suivi de l'accord de paix au Darfour, des commissions chargées de succéder à l'Autorité régionale pour le Darfour et de la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Document de Doha. Les représentants des commissions ont confirmé que plusieurs facteurs, tels que le manque de capacités techniques et de ressources, avaient entravé leurs activités. En vue de régler ces problèmes, une cellule tripartite regroupant la MINUAD, l'équipe de pays des Nations Unies et les commissions a été créée. Cette cellule a organisé une réunion afin de trouver des moyens de mieux faire connaître les activités relatives au Document de Doha et de surmonter les obstacles qui entravent leur mise en œuvre.

73. La MINUAD a continué de produire et de diffuser ses différents contenus médiatiques, grâce à un dispositif dynamique de communication de l'information sur supports numérique, papier et audiovisuel et à l'organisation d'événements, l'accent étant principalement placé sur la restructuration de ses activités et sur son intention d'adopter une double démarche combinant maintien de la paix et stabilisation. En renforçant la coordination entre son quartier général et ses bureaux de secteur implantés au Darfour, elle est parvenue à diffuser auprès des publics ciblés des informations approfondies sur les activités menées, les succès obtenus et les obstacles rencontrés.

Réalisation escomptée 1.1 : Mise en œuvre des dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour et de tous accords ultérieurs en collaboration avec le Gouvernement soudanais et participation de toutes les principales parties prenantes au processus de paix

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Conduite de négociations, en collaboration avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud, conduisant à un accord de cessation des hostilités (2015/16 : pas d'accord ; 2016/17 : feuille de route pour l'avancement du processus de paix ; 2017/18 : conclusion d'un accord de cessation des hostilités)

Il n'a pas été conclu d'accord de paix pleinement représentatif. Pour appuyer les efforts de médiation menés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, le Représentant spécial conjoint a continué de dialoguer avec le Gouvernement soudanais et les mouvements armés du Darfour (Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et Mouvement pour la justice et l'égalité) en vue de la négociation d'une cessation des hostilités, ce qui a permis d'accomplir de modestes progrès. Le Gouvernement soudanais et les mouvements non signataires se sont rencontrés à Berlin en avril 2018, sous les auspices de la Berghof Foundation, afin de discuter d'un cadre de négociation préalable. Les parties ne sont pas parvenues à un accord sur la question des mécanismes de mise en œuvre mais ont continué de prolonger leurs cessez-le-feu unilatéraux durant l'exercice considéré. L'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid est restée en dehors du processus de paix en dépit des efforts de médiation menés afin qu'elle le rejoigne.

1.1.2 Création d'un organe chargé de succéder à l'Autorité régionale pour le Darfour et d'exercer les fonctions résiduelles de l'Autorité (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : mise en place des dispositifs institutionnels nécessaires après la dissolution de l'Autorité ; 2017/18 : les 5 Commissions (Commission foncière du Darfour, Commission du retour volontaire et de la réinstallation, Commission justice, vérité et réconciliation, Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour, et Commission pour le développement des communautés pastorales et nomades, récemment créée) et le Fonds de reconstruction et de développement du Darfour sont en tous points opérationnels

Les commissions chargées de succéder à l'Autorité régionale pour le Darfour et le Fonds de reconstruction et de développement du Darfour continuent de rencontrer des problèmes, tels que le manque de moyens humains et financiers, qui les ont empêché d'assurer une présence opérationnelle suffisante sur le terrain. C'est pourquoi, à la suite de réunions tenues à Khartoum les 9 et 14 mai 2018, une cellule tripartite regroupant le Gouvernement soudanais, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies a été créée et s'est réunie pour trouver des moyens de mieux faire connaître les activités relatives au Document de Doha et de surmonter les obstacles qui entravent leur mise en œuvre.

1.1.3 Poursuite de l'application, par l'organe chargé de succéder à l'Autorité régionale pour le Darfour, des dispositions du Document de Doha, en particulier celles relatives au partage du pouvoir, au partage des richesses, au cessez-le-feu permanent, aux arrangements finals en matière de sécurité et au processus de dialogue et de consultation interne (2015/16 : 70 % ; 2016/17 : 75 % ; 2017/18 : 80 %)

Une conférence d'examen sur le processus de dialogue et de consultation interne au Darfour a été tenue à Khartoum le 30 octobre 2017, afin de faire le bilan des progrès accomplis dans les consultations et de formuler des recommandations sur cette base. Le 22 avril 2018, la MINUAD a animé une réunion de consultation préliminaire de deux jours, tenue par le Comité de mise en œuvre du processus de dialogue et de consultation interne au Darfour. Cette réunion, à laquelle ont participé 52 représentants de réfugiés du Darfour issus de 13 camps de l'est du Tchad, visait à convenir des modalités de la participation des réfugiés à la procédure de consultation. En outre, la MINUAD a organisé des réunions techniques

avec des représentants du Bureau de suivi de l'accord de paix au Darfour et de la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Document de Doha. Les représentants des commissions ont confirmé que plusieurs facteurs, tels que le manque de capacités techniques et de ressources, avaient entravé leurs activités. Une cellule tripartite regroupant la MINUAD, l'équipe de pays des Nations Unies et les Commissions a été créée pour régler les problèmes qui font obstacle à l'application du Document de Doha.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Organisation de réunions consultatives avec la communauté internationale et les partenaires régionaux sur les priorités et les problèmes relatifs à la mise en œuvre du Document de Doha	7 Réunions ont été organisées, à savoir 4 réunions avec les délégations du Canada et des États-Unis et les Ambassadeurs des Pays-Bas et de la Suède auprès du Soudan, lesquelles portaient notamment sur l'application du Document de Doha et les difficultés qu'elle entraîne, et 3 réunions avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. En outre, le Représentant spécial conjoint a continué de présenter tous les mois à la communauté internationale des exposés concernant notamment les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Document de Doha.
Organisation de consultations trimestrielles avec le Gouvernement soudanais, les mouvements signataires, l'Union africaine et les partenaires régionaux et internationaux sur l'avancement du processus de médiation	4 Consultations ont été organisées pendant l'exercice considéré : le Représentant spécial conjoint a rencontré le Premier Ministre du Soudan le 31 août 2017 et le Secrétaire adjoint du Ministère des affaires étrangères le 10 octobre 2017 et le 22 février 2018 et a informé le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de l'avancement du processus de médiation le 2 novembre 2017.
Organisation de 4 réunions avec les mouvements armés non signataires en vue de les associer au processus de paix	1 Réunion a été accueillie les 16 et 17 avril 2018 à Berlin par la Berghof Foundation. À cette occasion, des représentants du Gouvernement soudanais, du Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim et de l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi ont discuté d'un cadre de négociation préalable concernant le processus de paix au Darfour en présence du Représentant spécial conjoint et de représentants de l'Allemagne, des États-Unis, de la Norvège et du Royaume-Uni. Bien qu'aucun accord n'ait été trouvé durant cette réunion, les parties non signataires ont accepté pour la première fois que le Document de Doha serve de base aux

Organisation de 4 réunions entre la MINUAD, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud en vue de synchroniser les voies de médiation au Soudan

Établissement, par le Secrétaire général de l'ONU et par le Président de la Commission de l'Union africaine, de 6 rapports sur l'exécution du mandat de l'Opération et l'évolution du processus de paix à l'intention, respectivement, du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

Organisation de réunions trimestrielles de la Commission de suivi du Document de Doha et de 2 réunions de la Commission conjointe du Document de Doha et établissement de rapports à leur intention

Prestation d'un appui, y compris technique et logistique, en vue de la planification et du déroulement du dialogue et des consultations internes au Darfour, notamment pour ce qui est de mener à terme les consultations au niveau local, puis au niveau des États (dans les 5 États et à Khartoum) ; organisation de 3 consultations avec la diaspora darfourienne et de 4 consultations préliminaires avec les Darfouriens réfugiés au Tchad ; d'une conférence pour les Darfouriens réfugiés au Tchad et dans les pays frontaliers ; et organisation d'un dialogue et de consultations finals sur le Darfour au niveau régional

négociations. Faute de progrès sur un certain nombre de questions en suspens, il n'a pas été possible de réunir les parties plus tôt. Cependant, le Représentant spécial conjoint a poursuivi son dialogue avec les parties au conflit, en menant un ensemble d'activités de communication de nature à favoriser un accord sur un mécanisme de négociation préalable.

- 1 Réunion sur les moyens de faire progresser le processus de paix au Darfour a été organisée le 10 octobre 2017 entre le Représentant spécial conjoint et le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Le Représentant spécial conjoint a écrit aux parties au conflit dans l'optique de relancer les négociations préalables, qui étaient au point mort, et décrit au Président le résultat de cette démarche ainsi que la voie à suivre. Par ailleurs, il a débattu de l'avancement de la médiation au Darfour avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud, en marge d'une réunion sur le processus engagé à l'échelle du Soudan.
 - 6 Rapports sur l'exécution du mandat de l'Opération et l'évolution du processus de paix ont été établis par le Secrétaire général de l'ONU et par le Président de la Commission de l'Union africaine, à l'intention, respectivement, du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.
- Non En raison des faits nouveaux impliquant le Qatar survenus à l'échelon régional, aucune réunion de la Commission de suivi du Document de Doha n'a été tenue durant l'exercice considéré.
- Oui Trois consultations ont été organisées, dont deux dans le Darfour méridional (à Nyala Nord en juillet 2017 et à Nyala Sud en août 2017) et une dans le Darfour oriental (à Adila en décembre 2017), ce qui a marqué la fin des consultations menées dans les localités à la faveur du processus de dialogue et de consultation interne au Darfour, et une conférence visant à tirer le bilan de ces consultations locales et à formuler des recommandations sur cette base a été tenue en octobre 2017 à Khartoum. En outre, une réunion de consultation préliminaire de deux jours sur les modalités de la participation des réfugiés aux consultations a été organisée en

Organisation de réunions mensuelles de la Commission du cessez-le-feu et des sous-commissions de secteurs afin d'examiner les questions liées à la violation des accords de paix et des arrangements en matière de sécurité applicables, de régler les différends entre les parties signataires et de dresser la liste des points dont il faudra saisir la Commission conjointe

Facilitation de la participation des diverses parties prenantes au processus de paix, grâce à la fourniture d'un soutien logistique, au niveau des États et au niveau local, pour les activités liées au processus de paix, notamment la prise en charge du transport de personnel et du choix des lieux de réunion

Organisation, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, de consultations trimestrielles avec les organisations féminines de la société civile au sujet de l'application des dispositions du Document de Doha relatives aux femmes et à l'égalité des sexes

avril 2018 avec 53 représentants de réfugiés du Darfour issus de 13 camps de l'est du Tchad.

- 13 Réunions ont été organisées durant l'exercice considéré, à savoir 5 réunions de la Commission du cessez-le-feu tenues au secrétariat de l'Opération à El-Fasher et 8 réunions des sous-commissions de secteurs. Parmi les thèmes abordés figurent notamment : les préparatifs en vue de la mise au point d'éventuels arrangements définitifs en matière de sécurité avec l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, qui s'appliqueraient en cas d'accord aux fins de la signature du Document de Doha ; le traitement des dossiers d'ex-combattants dans le cadre des projets de désarmement, démobilisation et réintégration et les activités de planification et d'évaluation s'y rapportant ; les progrès accomplis dans la mise en œuvre des dispositions du Document de Doha concernant les arrangements définitifs en matière de sécurité et le cessez-le-feu permanent ; les questions d'ordre général ayant trait aux activités de la Commission du cessez-le-feu et des parties au conflit.
- Oui La MINUAD a facilité la participation des diverses parties prenantes, y compris la société civile, les femmes, les jeunes et les déplacés, aux activités liées aux processus de paix entreprises dans le Darfour septentrional (6), le Darfour méridional (9), le Darfour oriental (11) et le Darfour central (4). En outre, elle a fourni un appui logistique à plusieurs acteurs, dont des représentants du Gouvernement soudanais, et transporté du personnel de Khartoum à différents endroits du Darfour.
- 5 Consultations sur l'application des dispositions du Document de Doha concernant les femmes, notamment celles ayant trait aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales et à la sous-représentation des femmes au sein des institutions publiques et des structures décisionnelles, ont été organisées afin d'étudier les critères que doivent remplir les personnes touchées par la guerre pour être exemptées du paiement de droits d'inscription à l'université pendant cinq ans et les questions de sûreté et de sécurité, en particulier les mesures que toutes les parties doivent prendre avec le concours de la MINUAD pour assurer la sécurité des camps de déplacés et veiller à

Organisation de campagnes d'information destinées à mettre en avant les activités de la MINUAD, comprenant la diffusion de documents d'information thématiques, ainsi que de supports pédagogiques ou de communication porteurs de messages importants au regard de l'adhésion à l'exécution du mandat de l'Opération : 10 ateliers thématiques à l'intention des déplacés, des jeunes, des associations de femmes et des notables locaux ; 5 débats sur les liens entre paix, sécurité et développement ; 12 manifestations culturelles et représentations théâtrales ; 12 manifestations sportives ; 12 concerts ; 4 journées portes ouvertes en collaboration avec d'autres sections organiques ; 10 manifestations pour célébrer des journées internationales des Nations Unies ; 20 visites d'écoles primaires et secondaires pour faire connaître le mandat de la MINUAD

la participation effective des femmes à la prise de décisions en leur sein. À cet égard, une exonération des droits d'inscription à l'université a été accordée aux filles du Darfour occidental touchées par la guerre et l'administration de cet État s'est engagée à augmenter le nombre de femmes occupant des postes de décision. Dans tous les États du Darfour, des réseaux de protection des femmes déplacées participent aux réunions sur la sécurité des camps afin de faire entendre les préoccupations des femmes en la matière.

- 12 Ateliers thématiques ont été tenus dans des camps de déplacés, des universités, des locaux de ministères du Gouvernement soudanais ainsi que dans un hôpital universitaire et au quartier général de l'Opération.
- 6 Débats ont été organisés dans des sites universitaires du Darfour septentrional, du Darfour méridional, du Darfour oriental et du Darfour occidental.
- 13 Manifestations culturelles et représentations théâtrales, principalement destinées aux jeunes, ont été organisées dans des camps de déplacés, des locaux d'associations de jeunes et des salles communautaires rurales du Darfour septentrional et du Darfour méridional.
- 13 Matches de football et courses de chevaux ont eu lieu dans le Darfour septentrional, le Darfour méridional, le Darfour oriental, le Darfour occidental et le Darfour central.
- 14 Concerts ont été organisés, principalement à l'intention des femmes et des jeunes du Darfour septentrional et du Darfour méridional. Les conditions de sécurité ont été le principal obstacle à la tenue de concerts ailleurs au Darfour.
- 5 Journées portes ouvertes ont été organisées en collaboration avec d'autres sections organiques.
- 10 Manifestations ont été organisées en collaboration avec les ministères compétents du Gouvernement soudanais, les autorités des camps de déplacés et un hôpital universitaire local pour célébrer des journées internationales des Nations Unies.
- 20 Visites d'écoles ont été effectuées, dont 19 dans des établissements primaires et

Conduite de campagnes d'information radio mettant en avant les travaux de l'Opération, comme suit : diffusion d'un feuilleton radiophonique comptant 52 épisodes hebdomadaires de 30 minutes ; diffusion, en direct sur les radios des États du Darfour, de 10 émissions sur les activités de la MINUAD ; diffusion de 156 éditions de *UNAMID Today*, programme radiophonique de 30 minutes diffusé trois fois par semaine et présentant les activités de l'Opération et des reportages de société ; de 120 éditions du magazine radiophonique *Yala Nebni Darfur* (« Construire le Darfour ») ; de 70 émissions sur l'actualité et d'entretiens sur la Radio des Nations Unies, diffusés aussi au Siège ; d'une émission mensuelle d'une heure sur les jeunes, les enfants et l'égalité des sexes ; diffusion de 10 messages d'intérêt général sur des questions de fond liées à l'Opération

Produits multimédias, sur support vidéo, télévisuel ou papier : 3 séquences vidéos sans commentaire (« B-roll ») à l'intention des médias internationaux et locaux ; 2 documentaires vidéos de 15 minutes et 10 reportages de 2 à 3 minutes sur les activités de l'Opération, pour diffusion sur les réseaux sociaux ; 4 magazines trimestriels présentant des informations et des reportages de société en rapport avec le mandat de l'Opération ; 2 magazines annuels illustrant l'activité des composantes militaire et de police ; 1 bande dessinée sur le mandat de l'Opération (format livret) ; 40 affiches et banderoles différentes afin de mieux faire connaître les activités et campagnes d'information de l'Opération concernant les questions de fond, et 15 affiches et banderoles différentes abordant, par sujet, certaines des priorités de l'Opération, notamment les jeunes et la problématique femmes-hommes ; 6 brochures distinctes portant chacune sur une question de fond ; 10 000 exemplaires du calendrier 2018 dans trois formats différents ; 4 grands projets photo, dont 1 exposition hors du Darfour ; 1 publication photo

secondaires du Darfour septentrional et 1 au Darfour méridional.

- 0 Le feuilleton radiophonique n'a pas été réalisé, le contrat avec le partenaire externe chargé du projet ayant expiré.
- 12 Émissions concernant les activités de la MINUAD ont été diffusées en direct sur une station radio FM privée du Darfour.
- 192 Éditions de *UNAMID Today* ont été retransmises sur les stations radio Al Salaam et Darfour depuis mai 2018.
- 120 Épisodes du programme *Yala Nebni Darfur* (« Construire le Darfour ») ont été diffusés sur la station radio Al Salaam.
- 74 Reportages en anglais et en arabe ont été réalisés par le Groupe de la radio de la MINUAD et transmis à la Radio des Nations Unies.
- 12 Émissions mensuelles d'une heure sur les jeunes, les enfants et l'égalité des sexes ont été produites et diffusées sur la station radio Al Salaam.
- 20 Messages d'intérêt général sur des questions de fond telles que les engins non explosés, l'hygiène, l'eau salubre pour les mères allaitantes et l'élimination des sachets en plastiques ont été produits et diffusés.
- 3 Séquences vidéo non éditées, dont 2 séquences non montées et 1 séquence vidéo sans commentaire (« B-roll »), ont été envoyées à l'intention des médias internationaux.
- 2 Documentaires vidéos, intitulés *Signs and times in Abu Shuk internally displaced camp*, « *Darfuri youth talking peace* » et « *Walk for peace: Emi's story* », et 13 reportages sur les activités de l'Opération ont été diffusés sur les réseaux sociaux.
- 4 Magazines trimestriels ont été produits et publiés sur les sites Web de la MINUAD en septembre et décembre 2017 et en mars et juin 2018.
- 2 Magazines, *Police Chronicle* et *Force Bulletin*, ont été produits et publiés sur les sites Web de la MINUAD, respectivement en septembre et en décembre 2017.
- 0 L'Opération n'a pas publié de bande dessinée au format livret en raison des restrictions que les autorités avaient imposées sur la

publication de deux ouvrages similaires par le passé.

- 88 Affiches et banderoles ont été réalisées, dont 50 concernant des questions de fond ainsi que les composantes militaires et de police et 38 portant sur les jeunes et la problématique femmes-hommes.
- 6 Brochures portant chacune sur une question de fond ont été produites : 3 pour la Section de la coordination des activités de protection des civils et d'aide humanitaire, 2 pour la Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire et 1 pour la Section de la gouvernance et de la stabilisation des communautés.
- 10 000 Exemplaires du calendrier 2018, dans 3 formats différents, ont été imprimés et distribués à diverses parties prenantes.
- 4 Projets photos ont été organisés, respectivement à l'Université islamique d'Omdurman le 24 septembre 2017, dans le camp de déplacés d'Abou Chouk le 25 octobre 2017, dans le poste de commandement du secteur de Geneina le 25 octobre 2017 et au quartier général d'El Fasher le 24 avril 2018. Une exposition prévue à Khartoum n'a pas eu lieu, les autorités n'ayant pas donné leur autorisation.
- 1 Livre photo, intitulé « Darfur: towards a brighter future » a été réalisé.

Oui Le site Web externe de l'Opération a été tenu à jour, notamment grâce à la publication d'informations quotidiennes et de 7 communiqués de presse et 8 notes d'information sur les activités qu'elle mène dans le cadre de son mandat et sur ses activités connexes.

Des nouveaux contenus ont été postés sur le site Web externe de l'Opération ainsi que sur les réseaux sociaux en vue de mieux faire connaître les activités menées par chacune des sections organiques dans le cadre du mandat de l'Opération, notamment en ce qui concerne la médiation.

Des coupures de presse sur les faits nouveaux concernant le Darfour, l'échelon fédéral et la MINUAD ont été distribuées quotidiennement aux hauts responsables.

Actualisation du site Web externe de l'Opération (informations quotidiennes, notes d'information et communiqués de presse portant sur les faits nouveaux en rapport avec l'Opération) ; nouveaux contenus postés sur le site Web externe de l'Opération ainsi que sur les réseaux sociaux en vue mieux faire connaître les activités menées par chacune des sections organiques dans le cadre du mandat de l'Opération, notamment en ce qui concerne la médiation ; points de presse mensuels ; diffusion quotidienne d'informations à l'intention des médias ou transmises par ces derniers ; actualisation des informations sur les réseaux informatiques de l'Opération, dans le cadre de l'appui continu à l'exécution de son mandat

Les informations ont été mises à jour sur les plateformes électroniques.

Aucun point presse mensuel n'a été organisé pendant l'exercice considéré. Le Représentant spécial conjoint a tenu deux conférences de presse, le 10 juillet 2017 et le 22 février 2018, et son porte-parole en a tenu une le 22 octobre 2017.

Composante 2 : protection des civils

74. Pendant l'exercice considéré, en vue de protéger les civils, la MINUAD s'est attachée à renforcer sa présence dans les principales zones où la situation était préoccupante, en assurant la protection physique des civils et en favorisant une plus grande participation des populations locales à la collecte d'informations, à l'alerte rapide et à l'intervention dans les bases d'opérations et les secteurs. Elle a continué d'œuvrer à une exécution plus harmonieuse de son mandat de protection des civils d'une composante, d'une section et d'une base d'opérations à l'autre ainsi qu'avec l'équipe de pays des Nations Unies afin d'accroître l'efficacité de sa stratégie de protection des civils dans l'ensemble du Darfour. Le Groupe mixte chargé de la protection et les groupes mixtes chargés de la protection des secteurs ont continué de se réunir régulièrement au quartier général de l'Opération et au niveau des secteurs pour donner des directives stratégiques et opérationnelles aux fins de l'exécution de la stratégie de protection des civils, recenser et examiner les indicateurs d'alerte rapide propres à chaque secteur et répondre en temps voulu et efficacement aux préoccupations en matière de protection. À cet égard, étant donné que l'accès aux zones de conflit est resté un problème de taille, la MINUAD et l'équipe de pays ont continué de plaider en faveur d'un accès sans entrave aux populations ayant besoin de protection.

75. La MINUAD continuera de mener des activités d'alerte rapide et des interventions afin de prévenir les menaces de violences physiques contre les civils et d'y faire face. Si le nombre total d'équipes intégrées de protection sur le terrain a été réduit en raison de la fermeture de plusieurs bases d'opérations de la MINUAD, celle-ci a continué de collaborer étroitement avec les populations locales et de recueillir des informations relatives à l'alerte rapide. Elle a ainsi pu mieux organiser les patrouilles chargées de protéger les civils vulnérables, principalement les femmes et les enfants, lorsqu'ils exercent leurs activités de subsistance, et effectuer rapidement des interventions coordonnées et intégrées dans des situations d'urgence. Par l'intermédiaire des groupes mixtes chargés de la protection des secteurs, elle a cartographié et analysé les zones d'activité agricole et d'autres activités de subsistance dans tout le Darfour afin de recenser les menaces qui pesaient sur la sécurité et les risques potentiels pour les déplacés qui menaient de telles activités dans différentes parties de la région.

76. En outre, les mécanismes de coordination civilo-militaire ont été maintenus au quartier général de l'Opération et au niveau des secteurs afin d'augmenter le nombre d'escortes militaires fournies aux partenaires humanitaires au Darfour et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations touchées par le conflit.

77. Pendant l'exercice considéré, les objectifs principaux de la composante militaire de la MINUAD étaient de protéger les civils et d'assurer la sécurité des organismes d'aide humanitaire et de développement ainsi que du personnel associé et des biens des Nations Unies. La MINUAD a effectué des opérations de sécurisation des zones afin d'étendre son influence en matière de sécurité et de renforcer sa présence au-delà

de ses propres camps et bases d'opérations. Les objectifs susmentionnés ont été atteints grâce à l'organisation de patrouilles fixes et mobiles dans des zones à haut risque. La composante militaire a également maintenu sa présence dans 19 bases d'opérations et une base opérationnelle temporaire réparties dans deux secteurs du Darfour. En outre, afin d'appuyer l'acheminement de l'aide humanitaire, des mécanismes de coordination civilo-militaire de l'action humanitaire ont été créés au quartier général de la mission et au niveau des secteurs pour augmenter le nombre d'escortes militaires fournies aux partenaires humanitaires au Darfour.

78. La MINUAD a assuré la protection physique des civils dans des bases d'opérations de tout le Darfour en organisant des patrouilles dans les camps de déplacés, les zones adjacentes, les zones de retour et le long des itinéraires de migration. Dans les bases d'opérations, des activités de police de proximité ont été mises en place dans les domaines de la sensibilisation et de la prise en compte de la problématique femmes-hommes par la création de services de protection de la famille et de l'enfance dans la police soudanaise au Darfour. En outre, l'Opération a effectué des visites dans des centres de détention et des commissariats de police locaux pour s'assurer du bien-être des détenus, contrôlé les mécanismes d'orientation destinés aux victimes de violences sexuelles et fondées sur le genre et suivi des cas de violence sexuelle et fondée sur le genre afin de veiller à la sécurité de femmes et d'enfants vulnérables. Elle a également contribué à la formation et au développement de la police soudanaise, notamment en élaborant diverses directives générales pour permettre à la police de satisfaire aux normes internationales pertinentes. Elle a renforcé sa collaboration avec la direction de la police soudanaise par l'intermédiaire du comité de développement de la police au niveau fédéral, à Khartoum, et des comités de coordination du développement de la police au niveau des États, conformément à son mémorandum d'accord avec la police soudanaise. En outre, la composante Police a coopéré avec d'autres composantes de l'Opération et travaillé en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies en vue de contribuer au développement des infrastructures de la police soudanaise.

79. Par l'intermédiaire du Bureau de la neutralisation des explosifs et des munitions, la MINUAD, a neutralisé des restes explosifs de guerre dans tout le Darfour, en particulier dans la zone sous la responsabilité du Groupement tactique du Jebel Marra, et a mené une enquête sur sa base opérationnelle temporaire à Golo et les bases d'opérations, qui ont été fermées pendant l'exercice considéré. Les équipes du Bureau ont évalué l'ensemble des risques liés aux explosifs dans 318 villages, effectué des opérations de déminage dans 207 zones contaminées et neutralisé 7 182 engins non explosés, 8 318 engins explosifs périmés et 404 695 cartouches de munitions d'armes légères. L'accès à plusieurs parties du Jebel Marra est toutefois resté difficile en raison de l'insécurité. L'Opération a également sensibilisé 153 602 personnes aux risques que représentent les restes explosifs de guerre dans le cadre de 2 499 sessions, et a fourni un appui à 50 victimes de restes explosifs de guerre grâce à des projets générateurs de revenus. En outre, pour contribuer au renforcement des capacités nationales, le Bureau a apporté son soutien aux partenaires opérationnels nationaux en organisant quatre séances de formation ciblée à l'intention du personnel du Centre national de lutte antimines.

80. La MINUAD a continué de surveiller, constater et signaler les problèmes menaçant les droits de la personne et la protection des civils, notamment les violences sexuelles, y compris celles liées aux conflits, et les violences fondées sur le genre. Elle a engagé le dialogue avec le Gouvernement soudanais et les autres principales parties concernées pour qu'ils s'acquittent des obligations que leur font le droit international des droits de l'homme et le droit humanitaire, a plaidé pour une réforme de la législation, en particulier concernant la protection des femmes et des enfants, et a appuyé le renforcement des capacités des mécanismes de promotion des droits de

la personne et de justice transitionnelle prévus dans le Document de Doha pour la paix au Darfour. Elle a également aidé les pouvoirs publics et des organismes non étatiques à mieux intégrer les droits de la personne à leurs travaux et facilité l'action du titulaire de mandat au titre d'une procédure spéciale du Conseil des droits de l'homme, à savoir l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan. Pendant l'exercice considéré, les efforts visant à intégrer les droits de la personne aux activités des forces de sécurité non onusiennes se sont poursuivis, conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, et une formation aux principes de cette politique a été organisée à l'intention de partenaires humanitaires.

81. La MINUAD a continué de favoriser la prise en compte systématique des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance, grâce au renforcement des capacités et à la formation des soldats de la paix et du personnel associé aux fins de l'application des résolutions du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés et des directives d'orientation relatives à la prise en compte systématique de la protection, des droits et du bien-être des enfants touchés par les conflits armés dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. La campagne intitulée « Protect Children/Support the Efforts of UNAMID–No sexual relations with minors », visant à maintenir à zéro le nombre d'actes d'agression et d'exploitation sexuelles de mineurs commis par des membres du personnel de la MINUAD, repose sur le principe selon lequel toute relation sexuelle avec un enfant (toute personne âgée de moins de 18 ans) est interdite quel que soit l'âge de la majorité ou du consentement dans le pays considéré, et que la méconnaissance de l'âge réel de l'enfant ne peut être invoquée comme moyen de défense. L'Opération a tenu des discussions avec les Forces armées soudanaises et les groupes armés afin d'obtenir qu'ils s'engagent à accepter des plans d'action, assortis d'un échéancier, visant à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats et à d'autres violations graves des droits de l'enfant, à la suite de quoi le dirigeant du Conseil soudanais de l'éveil révolutionnaire a émis un ordre à cet effet et les dirigeants de l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et du Mouvement pour la justice et l'égalité ont renouvelé deux ordres sur la question. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'Opération a également étendu la formation à la protection de l'enfance et à la surveillance et au signalement des violations aux partenaires nationaux, afin de les sensibiliser au programme de protection de l'enfance et de les amener à se l'approprier au niveau local.

Réalisation escomptée 2.1 : Instauration d'un climat de stabilité et de sécurité au Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Diminution du nombre de conflits intercommunautaires (ethniques ou tribaux), grâce à l'amélioration des moyens d'alerte rapide et de l'échange d'informations (2015/16 : 41 ; 2016/17 : 34 ; 2017/18 : 30)

Au total, 30 conflits intercommunautaires (ethniques ou tribaux), ayant causé la mort de 170 personnes, ont été enregistrés pendant l'exercice considéré, contre 34 conflits et 244 morts pendant l'exercice précédent. Cette diminution est due en grande partie à la campagne de désarmement lancée par le Gouvernement soudanais, mais aussi aux interventions vigoureuses des autorités des États et de l'administration autochtone dans les conflits intercommunautaires et à la création de divers comités de médiation, ainsi qu'à l'appui apporté par la MINUAD aux efforts de médiation.

2.1.2 Augmentation du nombre de restes explosifs de guerre neutralisés dans la région du Jebel Marra

Pendant l'exercice considéré, 15 500 restes explosifs de guerre et 404 695 cartouches de munitions d'armes légères ont été neutralisés en toute sécurité. Le nombre d'engins

et alentour (2015/16 : 600 ; 2016/17 : 5 036 ; 2017/18 : 7 000)

2.1.3 Augmentation du nombre d'interventions en cas de problème lié aux restes explosifs de guerre, grâce à des levés de terrain réalisés ailleurs que dans la région du Jebel Marra (2015/16 : 30 ; 2016/17 : 268 ; 2017/18 : 280)

2.1.4 Diminution du nombre d'actes criminels et de troubles à l'ordre public dans les camps de déplacés et les zones de retour (2015/16 : 610 ; 2016/17 : 489 ; 2017/18 : 450)

explosifs neutralisés a été supérieur aux prévisions car l'Opération a dû intervenir dans une situation critique survenue à Nyala (Darfour méridional), où une explosion a eu lieu dans une installation de stockage de munitions des Forces armées soudanaises. Il a donc fallu mener une vaste opération d'élimination d'engins explosifs.

Une évaluation générale des risques a été réalisée dans 318 villages dans les cinq États du Darfour et 207 zones contaminées ont été déminées. Le nombre d'interventions supérieur aux prévisions s'explique par le fait que l'Opération a eu accès à davantage de régions du Darfour.

Au total, 422 actes criminels et troubles à l'ordre public ont été recensés dans les camps de déplacés et les zones de retour pendant l'exercice considéré, contre 489 durant l'exercice précédent.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
255 500 jours-homme assurés par 4 compagnies de réserves du quartier général ou des secteurs prêts à intervenir dans n'importe quel point de la zone de la mission (175 hommes par compagnie à raison de 4 compagnies pendant 365 jours)	255 500	Jours-homme ont été assurés par 4 compagnies de réserve.
74 460 jours-homme assurés par la compagnie du quartier général pour veiller à la sécurité statique du site, fournir des services de personnel administratif et d'opérateurs radio (132 hommes par jour pendant 365 jours) et escorter les membres de la direction et les hautes personnalités en visite (12 hommes par équipe à raison de 6 équipes pendant 365 jours)	56 544	Jours-homme ont été assurés pour exécuter des tâches au quartier général et escorter des hautes personnalités en visite. Le nombre de jours-homme fournis a été moins élevé que prévu en raison d'une plus faible demande d'escortes pour les hautes personnalités.
1 220 805 jours-homme de patrouilles mobiles et à pied pour garantir la sécurité et la protection des civils, surveiller les zones de conflit intense et vérifier les positions, les effectifs et les mouvements de toutes les forces engagées dans le conflit, ainsi que pour assurer la sécurité des observateurs militaires dans les bases d'opérations (45 soldats par patrouille à raison de 3 patrouilles par base d'opérations, pendant 365 jours pour chaque base d'opérations) (juillet-septembre 2017 (92 jours) : 36 bases d'opérations, 422 280 jours-homme ; octobre 2017-mars 2018 (182 jours) : 24 bases d'opérations, 589 680 jours-homme ; avril-juin 2018 (91 jours) : 17 bases d'opérations, 208 845 jours-homme)	1 575 090	Jours-homme de patrouilles mobiles et à pied ont été assurés. Le nombre de jours-homme supérieur aux prévisions s'explique par la fermeture tardive de certaines bases d'opérations.
678 225 jours-homme pour garantir la sécurité statique, le commandement et le contrôle ainsi que l'appui logistique pour les bases d'opérations (75 soldats pendant 365 jours pour chaque base d'opérations) (juillet-septembre 2017 (92 jours) : 36 bases d'opérations, 234 600 jours-homme ;	722 550	Jours-homme ont été assurés pour garantir la sécurité statique, le commandement et le contrôle ainsi que l'appui logistique dans des bases d'opérations, y compris des bases opérationnelles temporaires.

octobre 2017-mars 2018 (182 jours) : 24 bases d'opérations, 327 600 jours-homme ; avril-juin 2018 (91 jours) : 17 bases d'opérations, 116 025 jours-homme)

1 600 heures d'appui aérien pour assurer rapidement une protection hautement mobile dans les zones à haut risque, ou dont l'accès par voie terrestre est difficile, en appui aux hélicoptères de transport civils et militaires et aux convois terrestres, et pour effectuer des patrouilles ainsi que des missions de reconnaissance et de contrôle à compter du 1^{er} septembre 2017 (4 hélicoptères militaires polyvalents à raison de 40 heures par hélicoptère et par mois durant 10 mois)

13 505 jours-homme consacrés aux activités de liaison avec les autorités nationales et locales, d'autres parties, les chefs tribaux et les populations locales pour résoudre les problèmes liés au conflit (37 attachés de liaison pendant 365 jours)

111 825 jours-homme dans 3 bases opérationnelles temporaires pour sécuriser des zones en vue d'activités opérationnelles spécifiques, y compris l'installation d'antennes et de centres logistiques et de distribution ainsi que des points de collecte et de stockage d'armes (175 hommes par jour) (El-Serif, juillet-décembre 2017 (184 jours) : 32 200 jours-homme ; Kalma, juillet 2017-mars 2018 (274 jours) : 47 950 jours-homme ; Golo, janvier-juin 2018 (181 jours) : 31 675 jours-homme)

256 960 jours-homme d'unités de police constituées pour effectuer des patrouilles destinées à assurer la protection des déplacés (64 hommes par unité à raison de 11 unités pendant 365 jours)

128 480 jours-homme d'unités de police constituées pour offrir un appui de réserve et une protection au personnel de police des Nations Unies et assurer la sécurité des installations de la MINUAD, des escortes de convois humanitaires et de la force d'intervention rapide dans tout le Darfour (32 hommes par unité à raison de 11 unités pendant 365 jours)

160 600 jours-homme pour effectuer des patrouilles de police visant à assurer la protection des déplacés et organiser des activités de police de proximité y relatives dans l'ensemble du Darfour (8 policiers par patrouille à raison de 55 patrouilles par jour pendant 365 jours)

744 Heures d'appui aérien ont été fournies. Le nombre inférieur aux prévisions est dû au fait que les opérations d'appui aérien n'ont commencé qu'en novembre 2017.

10 325 Jours-homme consacrés aux activités de liaison ont été fournis. Le nombre de jours-homme est plus faible que prévu car, à compter de mars 2018, le nombre d'attachés de liaison a été ramené à 27 en raison de la reconfiguration de la composante militaire.

130 025 Jours-homme ont été fournis. Le nombre de jours-homme supérieur aux prévisions s'explique par la mise en service de la base opérationnelle temporaire de Golo, à compter du 7 février 2018, et la prise en charge de la base opérationnelle temporaire d'El-Serif par les unités de police constituées, à compter du 7 mars 2018.

277 035 Jours-homme d'unités de police constituées ont été fournis pour effectuer des patrouilles destinées à assurer la protection des déplacés (en moyenne 69 hommes par unité à raison de 11 unités pendant 365 jours).

140 525 Jours-homme d'unités de police constituées ont été fournis (en moyenne 35 hommes par unité à raison de 11 patrouilles pendant 365 jours).

137 970 Jours-homme ont été fournis pour effectuer des patrouilles de police visant à assurer la protection des déplacés et organiser des activités de police de proximité y relatives dans l'ensemble du Darfour (en moyenne 6 policiers par patrouille à raison de 63 patrouilles par jour pendant 365 jours). Le produit a été inférieur aux prévisions en raison

- de la reconfiguration de l'Opération, de l'annulation de patrouilles due aux problèmes sur le terrain et à l'entretien du matériel appartenant aux contingents, et des dépenses imprévues au titre de l'escorte de convois humanitaires.
- Organisation de 80 stages de formation à l'intention de 720 volontaires affectés à la police de proximité dans les camps de déplacés pour aider la police soudanaise à maintenir l'ordre dans les 5 États du Darfour (40 stages sur les tâches de la police de proximité à l'intention de 360 volontaires et 40 stages sur les droits fondamentaux et la violence sexuelle et fondée sur le genre à l'intention de 360 autres)
- Mise en place d'un dispositif de coordination (comprenant un réseau d'alerte locale) dans chaque État du Darfour pour consolider les moyens d'alerte rapide, prévenir la violence intercommunautaire, améliorer l'échange d'informations sur les menaces qui pourraient peser sur les civils et intervenir face aux menaces cernées ou appuyer les interventions en cours
- Organisation chaque mois de missions d'évaluation conjointes dans des zones sensibles, en collaboration avec les équipes intégrées de protection
- Évaluation des risques liés aux explosifs dans 280 zones soupçonnées d'être contaminées, notamment dans le Jebel Marra
- Neutralisation de 7 000 engins explosifs
- Organisation d'au moins 4 stages de formation à l'intention du Centre national de lutte antimines et des autres institutions nationales de lutte antimines afin de renforcer leur capacité de s'attaquer aux problèmes liés aux engins explosifs résiduels, en particulier dans les zones où la MINUAD a entamé son retrait
- 46 Stages de formation ont été organisés à l'intention de 1 275 volontaires affectés à la police de proximité dans les camps de déplacés, à savoir 36 stages sur les tâches de la police de proximité à l'intention de 893 participants et 10 stages sur les droits de la personne et la violence sexuelle et fondée sur le genre à l'intention de 382 participants. Le nombre inférieur aux prévisions est dû à la fusion progressive de ce que la MINUAD appelle « police de proximité » et de ce que la police soudanaise appelle « police populaire ».
- Oui Des mécanismes d'alerte rapide ont été mis en place dans chaque État du Darfour, dont 10 au Darfour central et 26 au Darfour méridional. En réponse aux menaces qui pèsent sur les civils, des échanges d'informations et d'autres activités d'appui ont eu lieu au Darfour méridional (29), au Darfour oriental (13), au Darfour septentrional (23) et au Darfour central (30).
- Oui Des missions conjointes intégrées ont été effectuées dans tout le Darfour, à savoir 23 au Darfour méridional, 9 au Darfour oriental, 83 au Darfour occidental, 26 au Darfour central et 36 au Darfour septentrional.
- 207 Zones soupçonnées d'être contaminées dans l'ensemble du Darfour, notamment dans le Jebel Marra, ont fait l'objet d'une évaluation.
- 15 500 Restes explosifs de guerre et 404 695 cartouches de munitions d'armes légères ont été neutralisés en toute sécurité. Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par l'opération de déminage menée à l'installation de stockage de munitions du Gouvernement soudanais à Nyala.
- 4 Stages de formation ont été organisés à l'intention du Centre national de lutte antimines et des autres institutions nationales compétentes participant à la lutte antimines au Darfour. Ces stages portaient sur la gestion de l'information et l'assurance de la qualité, la neutralisation des explosifs, la gestion des munitions en toute sécurité et l'utilisation de

		trousses médicales d'intervention d'urgence et des trousses de premiers secours.
Sensibilisation de 40 000 personnes dans le Jebel Marra et de 80 000 personnes dans le reste du Darfour aux risques liés aux restes explosifs de guerre, grâce à des moyens de communication directe	153 602	Personnes ont participé à 2 499 séances de sensibilisation aux risques liés aux restes explosifs de guerre tenues par des moyens de communication directe, dont 52 092 personnes dans le Jebel Marra.
Exécution d'un programme de réinsertion sociale ciblant jusqu'à 50 victimes de restes explosifs de guerre	50	Victimes de restes explosifs de guerre ont reçu un appui en matière de création de revenus dans les cinq États du Darfour.

Réalisation escomptée 2.2 : Instauration d'un climat de sécurité durable permettant l'acheminement de l'aide humanitaire

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.2.1 Augmentation du nombre de missions et de convois humanitaires escortés par la MINUAD (2015/16 : 513 ; 2016/17 : 674 ; 2017/18 : 750)

650 missions et convois humanitaires ont été escortés par la MINUAD pendant l'exercice considéré. Le nombre d'escortes fournies a été inférieur aux prévisions en raison de la fermeture de bases d'opérations durant cette période.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

184 128 jours-homme de protection de convois logistiques aux fins de l'acheminement de l'aide humanitaire (56 hommes par convoi) (juillet-septembre 2017 (92 jours) : 12 convois par jour, 61 824 jours-homme ; octobre 2017-mars 2018 (182 jours) : 9 convois par jour, 91 728 jours-homme ; avril-juin 2018 (91 jours) : 6 convois par jour, 30 576 jours-homme)

280 560 Jours-homme ont été fournis pour protéger les convois logistiques. Le nombre est supérieur en prévisions car l'équipe de pays des Nations Unies a mené plus d'activités d'assistance humanitaire que prévu auprès des populations touchées par le conflit dans plusieurs régions du Darfour.

Prestation, dans toute la zone d'opérations, de services de sécurité (y compris d'appui logistique et d'aide en cas d'évacuation sanitaire) à l'équipe de pays des Nations Unies, aux organisations humanitaires non gouvernementales internationales et nationales ainsi qu'aux organisations associées à la reconstruction et au développement

Oui La MINUAD a fourni des services de sécurité à l'équipe de pays des Nations Unies et aux organisations humanitaires non gouvernementales internationales et nationales, notamment dans 15 sites d'hébergement réservés au personnel de l'équipe, 35 entrepôts et 9 bâtiments à usage de bureaux.

Organisation de réunions mensuelles de coordination civilo-militaire dans chaque État où la MINUAD assure l'escorte de partenaires humanitaires, et tenue de réunions trimestrielles conjointes avec le Groupe consultatif civilo-militaire au quartier général de l'Opération en vue de multiplier les échanges, d'intensifier la coordination et d'améliorer la planification de l'appui qu'offre l'Opération aux partenaires humanitaires, en coopération avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires

Oui Des réunions de coordination civilo-militaire au niveau des secteurs et un groupe consultatif civilo-militaire ont été respectivement mis en place dans chaque État et au quartier général de l'Opération et les participants se sont réunis régulièrement (sauf dans le Darfour occidental, où les réunions de coordination ont été suspendues en raison du nombre limité de demandes d'escortes de la MINUAD). Présidées conjointement avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, les réunions ont joué un rôle important dans l'amélioration de la coordination, du partage

d'informations et des arrangements logistiques à l'appui de l'action humanitaire au Darfour. Pendant l'exercice considéré, 19 réunions ont été organisées, dont 15 réunions de coordination civilo-militaire et 4 réunions du Groupe consultatif civilo-militaire.

Réalisation escomptée 2.3 : Renforcement de la protection physique des populations touchées par le conflit, en prévenant les menaces imminentes pesant sur la protection et en y faisant face

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.3.1 Mise en œuvre effective de la stratégie de la MINUAD relative à la protection des civils

Des réunions des groupes mixtes chargés de la protection ont été organisées tous les mois au quartier général de l'Opération et au niveau des secteurs et ont été l'occasion de continuer de fournir des orientations et des conseils aux composantes de la MINUAD sur l'exécution de la stratégie de protection des civils. En outre, des équipes intégrées de protection étaient présentes dans 19 bases d'opérations afin de recueillir des informations relatives à l'alerte rapide et d'interagir avec les populations locales. À la fin de l'exercice considéré, elles étaient opérationnelles dans les États du Darfour septentrional, du Darfour occidental, du Darfour central et du Darfour méridional.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :*
oui/non
ou nombre

Observations

Recensement des zones à haut risque de chaque secteur au moyen de l'examen et du remaniement des grilles de priorités en matière de protection des 5 secteurs et des priorités associées en matière d'alerte et d'intervention rapides dans les plans d'action sectoriels

Oui L'Opération a cartographié les zones d'activité agricole et d'autres activités de subsistance dans tout le Darfour afin de recenser les menaces qui pesaient sur la sécurité et les risques pour les déplacés qui menaient de telles activités dans différentes parties de la région. Au total, 77 zones et villages ont été jugés prioritaires, le risque pour les civils y étant « sérieux » ou « très sérieux ».

Organisation de réunions mensuelles du Groupe mixte chargé de la protection au quartier général de l'Opération et de réunions mensuelles des groupes mixtes de protection des secteurs en vue de prêter un appui et de donner des directives d'ordre stratégique et opérationnel concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'Opération en matière de protection des civils

Oui Au total, les groupes mixtes chargés de la protection ont tenu 52 réunions, dont 10 au quartier général de l'Opération et 42 au niveau des secteurs dans plusieurs localités du Darfour (8 au Darfour septentrional, 11 au Darfour occidental, 9 au Darfour central, 6 au Darfour oriental et 8 au Darfour méridional). Les réunions, auxquelles ont participé des membres de l'équipe de pays des Nations Unies, ont été l'occasion de donner des directives et de fournir un appui d'ordre stratégique et opérationnel et de veiller à la coordination aux fins de la bonne exécution de la stratégie de protection des civils.

Organisation, dans des bases d'opérations, de missions mensuelles de suivi, d'évaluation et

Oui Pendant l'exercice considéré, 71 missions de suivi, d'évaluation et d'orientation ont été

d'orientation concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'Opération en matière de protection des civils

effectuées dans des bases d'opérations concernant l'exécution de la stratégie de protection des civils (22 au Darfour septentrional, 21 au Darfour occidental, 16 au Darfour central, 2 au Darfour oriental et 16 au Darfour méridional). En outre, la stratégie ajustée a été mise en œuvre avec succès dans 22 bases d'opérations regroupant 822 militaires, membres du personnel de police et membres personnel civil.

Réalisation escomptée 2.4 : Promotion et défense des droits de l'homme au Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.4.1 Adoption, par le Gouvernement soudanais ou par les organes de contrôle ou les organes délibérants soudanais, d'au moins 3 nouvelles stratégies de promotion et de défense des droits fondamentaux au Darfour, y compris dans les domaines de la justice transitionnelle et des droits des femmes (2015/16 : 2 ; 2016/17 : 2 ; 2017/18 : 3)

Le 1^{er} février 2018, le Gouverneur du Darfour septentrional a promulgué un décret dans lequel il est demandé aux autorités de l'État de chasser les occupants illégaux des terres et de rendre celles-ci à leurs propriétaires d'origine, pour la plupart des déplacés et des réfugiés. Le Gouverneur a également déployé des forces gouvernementales soudanaises pour appuyer l'application du décret. En avril 2018, le Gouvernement soudanais a transféré la compétence dans les affaires de viol du Bureau du Procureur spécial chargé des crimes commis au Darfour au Bureau du Procureur général, qui se chargera désormais de tous les cas de viol en vertu de l'article 149 du Code pénal, à l'exception de ceux liés au conflit au Darfour, qui restent sous la juridiction du Procureur spécial. En juin 2018, le Gouverneur et les ministres de l'État du Darfour occidental ont approuvé une politique de protection des femmes qui réaffirme l'égalité des femmes et des hommes et prévoit des mesures de protection contre la violence faite aux femmes.

2.4.2 Fonctionnement efficient de la Commission nationale des droits de l'homme et création de sous-comités des droits de l'homme pour le Darfour, comme prévu dans le Document de Doha pour la paix au Darfour (2015/16 : la première antenne de la Commission a été ouverte à El-Fasher, mais elle n'était pas opérationnelle ; 2016/17 : une antenne de la Commission est créée au Darfour ; 2017/18 : une antenne de la Commission au Darfour est pleinement opérationnelle.)

L'antenne de la Commission nationale des droits de l'homme à El-Fasher, créée en 2016, a continué de se heurter à des obstacles importants, y compris des infrastructures et des moyens logistiques limités et l'insuffisance des ressources destinées à l'exécution de ses programmes, un seul membre du personnel étant actuellement en poste. Pendant l'exercice considéré, la Commission a rédigé son premier rapport sur la situation des droits de la personne, couvrant la période 2012-2017. L'Opération a continué d'appuyer la Commission et facilité la collecte de données au Darfour occidental, au Darfour central et au Darfour septentrional.

2.4.3 Augmentation du nombre d'interventions du Gouvernement soudanais face aux atteintes aux droits de l'homme perpétrées au Darfour (2015/16 : 27 ; 2016/17 : 32 ; 2017/18 : 38)

La MINUAD a enquêté sur 39 affaires dans lesquelles les autorités soudanaises avaient pris des mesures appropriées contre des violations des droits de la personne, notamment des mesures à l'encontre de 6 fonctionnaires de l'État fédéré. Au Darfour occidental, des procureurs et des juges ont pris des mesures face aux violations des droits de la personne. À Geneina, l'Opération a constaté une meilleure application des lois et des procédures par les procureurs et

les juges dans 15 affaires de violence sexuelle et fondée sur le genre, et des juges ont refusé des règlements à l'amiable dans des affaires de viol d'enfants.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Prestation, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), de conseils et d'un appui au Conseil consultatif pour les droits de l'homme au Darfour et à la Commission nationale des droits de l'homme concernant l'exécution effective du mandat de l'Opération en matière de protection des droits de l'homme, dans le cadre de 4 réunions et de 2 ateliers</p>	Oui	<p>En collaboration avec le HCDH, la MINUAD a fourni des conseils techniques au Conseil consultatif pour les droits de l'homme au Darfour et à la Commission nationale des droits de l'homme dans le cadre de 6 réunions et de 9 ateliers, à savoir : 3 réunions et 2 ateliers consultatifs avec le Conseil consultatif sur l'application des recommandations issues de l'Examen périodique universel ; 3 réunions de groupes de réflexion avec des jeunes, des femmes et des dirigeants communautaires tenues au Darfour septentrional en avril 2018 et facilitées par la MINUAD afin d'aider la Commission ; 3 ateliers de sensibilisation aux programmes de promotion des droits de la personne, en particulier le droit à l'éducation, tenus dans des écoles du Darfour septentrional en juin 2018 et facilités par la MINUAD afin d'aider la Commission ; 4 ateliers consultatifs visant à améliorer la coopération entre la Commission et les parties prenantes dans la mise en œuvre du mandat de la Commission, tenus en juillet 2017 (à El-Fasher et à Geneina) et en décembre 2017 (à Nyala et à Daeïn) et facilités par la MINUAD afin d'aider la Commission.</p>
<p>Prestation, en collaboration avec le HCDH, de conseils aux comités des États concernant la lutte contre la violence à l'égard des femmes, l'exécution de leur programme de travail, les stratégies de prévention, la répression de la violence sexuelle et fondée sur le genre et le développement institutionnel, dans le cadre de 5 réunions et de 5 ateliers</p>		<p>La MINUAD a fourni des conseils aux comités des États dans le cadre des manifestations suivantes :</p> <p>7 Réunions ont été organisées avec les comités des États, au cours desquelles la MINUAD a fourni des conseils techniques sur l'exécution des programmes de travail et des stratégies de lutte contre la violence sexuelle ;</p> <p>5 Ateliers ont été tenus avec divers comités d'État, comme suit : 1 stage de formation de 2 jours au Darfour méridional sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes ; 2 ateliers à l'intention des réseaux de protection des femmes dans des camps de déplacés sur les droits des femmes et la violence sexuelle et fondée sur le genre ; 1 atelier de 1 journée au Darfour oriental sur la violence sexuelle et fondée sur le genre et l'obligation de présenter des rapports dans le</p>

Prestation, en collaboration avec le HCDH, de conseils aux assemblées législatives des États du Darfour concernant la mise en conformité de la législation en vigueur avec les normes internationales en matière de droits de l'homme, dans le cadre de 4 réunions et de 2 ateliers

Organisation de 125 missions sur le terrain pour évaluer la situation des droits de l'homme et enquêter à ce sujet (75 missions d'établissement des faits là où des violations auraient été commises et auprès des populations locales et 50 missions de suivi afin de constater les mesures prises et les progrès enregistrés)

Prestation d'une assistance technique aux acteurs de la justice transitionnelle au Darfour dans le cadre de 3 ateliers, le but étant de leur donner les moyens de lutter contre l'impunité et d'œuvrer à la réconciliation, de mieux faire connaître les droits de l'homme et de renforcer les capacités et les compétences des principales parties prenantes, notamment de la société civile

Organisation, en collaboration avec le HCDH, et à l'intention de procureurs, de juges, de professionnels de santé, de membres des Forces armées soudanaises et des forces de l'ordre, de fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, de membres des mouvements armés et de représentants des organes ruraux ou traditionnels, de 10 stages de formation à l'administration de la justice afin de les

cadre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information ; 1 atelier de 5 jours au Darfour occidental sur le renforcement des moyens de lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre.

La MINUAD a fourni des conseils techniques aux assemblées législatives des États du Darfour dans le cadre des manifestations suivantes :

- 3 Réunions, dont 2 avec l'assemblée législative du Darfour septentrional sur les stratégies visant à promulguer des lois conformes aux normes internationales, et 1 avec des membres du conseil législatif du Darfour occidental pour plaider en faveur d'un projet de loi sur les droits des personnes handicapées ;
- 1 Atelier tenu au Darfour occidental sur le rôle des législateurs dans la réforme des lois en vue de promouvoir la justice sociale et la paix. Une réunion et un atelier prévus avec l'assemblée législative du Darfour méridional n'ont pas pu avoir lieu en raison d'un manque de fonds.
- 138 Missions sur le terrain ont été organisées pour évaluer la situation des droits de la personne et enquêter à ce sujet (92 missions d'établissement des faits là où des violations auraient été commises et 46 missions de suivi afin de constater les mesures prises et les progrès enregistrés).
Le nombre de missions supérieur aux prévisions s'explique essentiellement par un meilleur accès à certaines parties du Jebel Marra.
- 3 Ateliers ont été organisés à l'intention des acteurs de la justice transitionnelle au Darfour, à savoir : 1 atelier de formation organisé en juillet 2017 à Addis-Abeba sur les droits de la personne et les principes de la justice transitionnelle ; 1 atelier de 2 jours tenu à Khartoum en octobre 2017 sur la justice transitionnelle ; 1 atelier de 2 jours organisé en décembre 2017 au Darfour septentrional sur la justice transitionnelle et les droits de personne.
- 11 Stages de formation aux normes internationales en matière de droits de la personne et à l'application du principe de responsabilité ont été organisés par la MINUAD, à savoir : 2 stages de formation à l'intention de 30 membres des Forces de défense populaires ; 2 ateliers à l'intention de 35 policiers soudanais ; 2 stages de formation à

familiariser avec les normes internationales en matière de droits de l'homme et l'application du principe de responsabilité

Prestation, en collaboration avec le HCDH, d'une assistance technique aux centres de formation de la police nationale soudanaise et au centre de formation de la magistrature, dans le cadre de 2 ateliers consacrés à la promotion des droits de l'homme et au programme d'enseignement de ces centres en matière de droits de l'homme

Organisation de 5 campagnes de sensibilisation des populations locales et diffusion de supports d'information sur les droits de l'homme (prospectus, sacs et affiches), en vue de faire connaître à la société civile et aux populations des 5 secteurs les instruments nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme

Organisation, en collaboration avec le HCDH, de 2 ateliers à l'intention de l'équipe de pays des

l'intention de 30 nouveaux agents pénitentiaires ; 1 atelier à l'intention de juges des tribunaux ruraux ; 2 stages de formation sur le droit international humanitaire tenus au Darfour septentrional à l'intention de 25 membres des Forces armées soudanaises ; 1 stage de formation sur les droits des personnes handicapées tenu au Darfour oriental à l'intention de 30 personnes handicapées ; 1 stage de formation sur le leadership et les droits de la personne tenu au Darfour central à l'intention de 25 personnes du camp de déplacés de Hassahissa et d'autres parties prenantes.

- 1 Atelier sur l'usage de la force et les arrestations a été animé au Darfour central à l'intention de 35 policiers soudanais. Le stage de formation à l'intention des juges n'a pas pu avoir lieu comme prévu en raison des difficultés rencontrées pour obtenir des autorités l'autorisation requise.
- 12 Campagnes de sensibilisation des populations locales ont été organisées, à savoir : 1 campagne lancée dans les capitales des États du Darfour par la MINUAD, en collaboration avec la population locale, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, le 1^{er} décembre 2017 ; 5 séances d'information sur les droits de la personne et le droit international humanitaire tenues en mars 2018 dans les camps de déplacés de Nertiti et de Hassahissa, le village de Tamar Boljimail et la ville de Golo (Darfour central) ; 6 manifestations tenues dans les cinq États du Darfour et au quartier général de l'Opération à l'occasion des 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste, en vue de sensibiliser la population locale à l'importance de l'autonomisation des femmes et de l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes. L'Opération a distribué des supports de communication et d'information sur les droits de la personne, notamment des sacs, des écharpes, des tee-shirts, des tasses et des chapeaux, aux populations locales pour sensibiliser celles-ci à la violence fondée sur le genre.

Le nombre de campagnes plus élevé que prévu s'explique par la mise à disposition de fonds par le Haut-Commissariat.

- 1 Atelier sur la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme s'est tenu en

Nations Unies et des autorités nationales, visant à mieux faire connaître les principes de diligence voulue en matière de droits de l'homme

Organisation, en collaboration avec ONU-Femmes, de 5 journées portes ouvertes (1 par État) et d'1 consultation pour l'ensemble du Darfour, en vue de donner aux Darfouriennes la possibilité de faire le point, avec les autorités locales comme avec les représentants des organismes des Nations Unies, sur l'état d'avancement de l'application des dispositions de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité

juillet 2017 à l'intention des acteurs du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. Un deuxième atelier prévu pour les membres de l'équipe de pays des Nations Unies n'a pas eu lieu car ceux-ci avaient d'autres tâches prioritaires dont ils devaient s'acquitter au titre du programme.

- 5 Journées portes ouvertes (1 par État du Darfour) et 1 consultation à l'échelle du Darfour ont été organisées par la MINUAD. Ces manifestations ont été l'occasion pour les dirigeants des organismes des Nations Unies et les autorités locales de consulter 500 Darfouriennes pour faire le point sur l'état d'avancement de l'application des dispositions de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité.

Réalisation escomptée 2.5 : Élimination progressive des violations graves perpétrées contre les enfants par les parties au conflit

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.5.1 Nombre de plans stratégiques locaux élaborés et appliqués par les chefs tribaux en vue de mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants dans des conflits intercommunautaires ainsi qu'aux autres violations graves perpétrées contre des enfants (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 2)

Pendant l'exercice considéré, le chef du Conseil de l'éveil révolutionnaire a publié un commandement interdisant le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ainsi que la violence sexuelle contre des enfants et l'enlèvement, le meurtre ou l'atteinte à l'intégrité physique d'enfants. Un deuxième commandement prévu n'a pas été émis en raison des difficultés à contacter les chefs tribaux.

2.5.2 Nombre de plans d'action élaborés, signés et exécutés par les parties au conflit pour mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats ainsi qu'aux autres violations graves perpétrées contre des enfants (2015/16 : 3 ; 2016/17 : 2 ; 2017/18 : 2)

Pendant l'exercice considéré, les dirigeants de l'Armée de libération du Soudan-Paix et développement ont signé un commandement interdisant le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ainsi que la violence sexuelle contre des enfants et l'enlèvement, le meurtre ou l'atteinte à l'intégrité physique d'enfants. Un deuxième commandement prévu n'a pas été émis en raison des difficultés à contacter les chefs des groupes armés. Néanmoins, 2 ordres ont été renouvelés par les dirigeants de l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et du Mouvement pour la justice et l'égalité.

2.5.3 Nombre de comités darfouriens de protection de l'enfance formés à la promotion des droits de l'enfant et à la protection de l'enfance au niveau local dans le but de permettre aux collectivités d'assumer les responsabilités y relatives (2015/16 : 25 ; 2016/17 : 45 ; 2017/18 : 33)

Pendant l'exercice considéré, 40 comités de protection de l'enfance ont été créés et formés aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance. Le nombre de comités créés a dépassé les prévisions grâce à l'incidence positive de la campagne « Plus d'enfants soldats – Protégez le Darfour » menée dans tout le Darfour.

2.5.4 Augmentation du nombre de parties au conflit formées aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance afin de mieux les sensibiliser aux 6 violations graves des droits de l'enfant ainsi qu'aux règles et normes internationales applicables (2015/16 : 5 ; 2016/17 : 3 ; 2017/18 : 6)

Au total, 430 officiers et sous-officiers des Forces armées soudanaises ont été sensibilisés aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance. La campagne visant à former les parties au conflit à la protection de l'enfance et à promouvoir la prise en main au niveau local des activités menées en la matière a été lancée en janvier 2018 au

quartier général des Forces à El-Fasher (Darfour septentrional) et à la Division 16 des Forces au Darfour méridional. Le nombre de parties formées est plus faible que prévu car certains groupes armés n'étaient pas physiquement présents au Darfour pendant l'exercice considéré.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Organisation de 6 réunions avec des chefs de groupes ethniques en vue de négocier l'élaboration et l'application de plans stratégiques locaux visant à prévenir et faire cesser l'utilisation d'enfants dans les conflits intercommunautaires, et de prêter conseils et appui en la matière</p>	6	<p>Réunions ont été organisées par la MINUAD avec le chef du Conseil de l'éveil révolutionnaire, qui a ensuite publié en octobre 2017 un commandement interdisant le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats ainsi que la violence sexuelle contre des enfants et l'enlèvement, le meurtre ou l'atteinte à l'intégrité physique d'enfants.</p>
<p>Organisation de 4 réunions avec des groupes armés en vue de les inciter à prendre des mesures visant à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats dans les conflits intercommunautaires</p>	4	<p>Réunions ont été organisées pendant l'exercice considéré afin de promouvoir l'adoption de mesures visant à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats dans les conflits intercommunautaires, à savoir : 1 réunion avec le Mouvement pour la justice et l'égalité, 1 réunion avec l'Armée de libération du Soudan-Paix et développement et 2 réunions avec l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi.</p>
<p>Organisation de 6 stages de formation aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance à l'intention des parties au conflit en vue de renforcer leurs capacités et leurs connaissances relatives aux six violations graves des droits de l'enfant et aux dispositifs d'observation et de communication de l'information</p>	4	<p>Stages de formation ont été organisés avec les Forces armées soudanaises à l'occasion du lancement de la campagne visant à former les parties au conflit à la protection de l'enfance et à promouvoir la prise en main au niveau local des activités menées en la matière. Au total, 430 responsables des Forces armées soudanaises ont été sensibilisés aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance.</p>
<p>Organisation de 20 campagnes locales sur le thème « Plus d'enfants soldats – Protégez le Darfour », visant à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants par les forces armées et les groupes armés</p>	38	<p>Campagnes locales sur le thème « Plus d'enfants soldats – Protégez le Darfour » ont été organisées dans tout le Darfour et ont permis de sensibiliser 9 618 membres des populations locales.</p> <p>Il a fallu organiser plus de campagnes que prévu face au conflit dans la région du Jebel Marra.</p>
<p>Organisation de 65 stages de formation aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance à l'intention d'au moins 2 800 acteurs nationaux de la protection de l'enfance (membres d'organisations de la société civile, volontaires affectés à la police de proximité, institutions publiques soudanaises,</p>	171	<p>Stages de formation ont été organisés sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance. Au total, 3 056 acteurs nationaux de la protection de l'enfance (membres d'organisations de la société civile, volontaires affectés à la police de proximité, institutions publiques soudanaises, déplacés, comités</p>

comités locaux de protection de l'enfance et interlocuteurs reconnus dans le domaine)

Communication à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé et au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé de 4 rapports sur l'institutionnalisation de la protection de l'enfance et le renforcement des capacités en la matière, et de 4 autres sur les violations graves perpétrées contre les enfants

Organisation de 190 missions d'observation, notamment dans des camps de déplacés, afin de corroborer les allégations de violations graves perpétrées contre des enfants et d'y donner suite

Organisation des réunions mensuelles du groupe de travail du dispositif d'observation et de communication de l'information afin de donner suite aux violations perpétrées contre des enfants, de confirmer les faits, de réunir des éléments de preuve et d'intervenir

locaux de protection de l'enfance et interlocuteurs reconnus dans le domaine) ont participé à ces stages.

Il a fallu organiser plus de stages de formation que prévu face au conflit dans la région du Jebel Marra.

10 Rapports ont été établis, à savoir : 6 rapports sur les violations graves perpétrées contre des enfants présentés au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé, et 4 rapports sur l'institutionnalisation de la protection de l'enfance et le renforcement des capacités en la matière présentés à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé.

524 Missions d'observation ont été effectuées, notamment dans des camps de déplacés, afin de corroborer des allégations de violations graves perpétrées contre des enfants.

Le nombre de missions a été plus élevé que prévu car il a fallu remédier à l'incidence sur les enfants de l'intensification des hostilités dans la région du Jebel Marra.

70 Réunions du groupe de travail du dispositif d'observation et de communication de l'information, coprésidées par la MINUAD et l'UNICEF, ont été tenues au Darfour méridional, au Darfour occidental, au Darfour central et au Darfour septentrional afin de donner suite à des violations perpétrées contre des enfants, de confirmer les faits, de réunir des éléments de preuve et d'intervenir.

Réalisation escomptée 2.6 : Progrès accomplis sur la voie du rétablissement de la chaîne de justice pénale sur tout le territoire du Darfour par le renforcement de la capacité des autorités policières, judiciaires et pénitentiaires de lutter contre l'impunité, de régler les conflits communautaires par la médiation et d'améliorer l'accès à la justice

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.6.1 Augmentation du nombre de juges et de procureurs déployés dans les zones prioritaires du Darfour septentrional, du Darfour occidental, du Darfour méridional et du Darfour central pour aider au bon fonctionnement des tribunaux et des parquets [2015/16 : sans objet ; 2016/17 : 17 ; 2017/18 : 80 (10 juges et 10 procureurs par État)]

Les juges et procureurs déployés dans les zones prioritaires étaient répartis comme suit :

Darfour septentrional : 19 juges et 17 procureurs (aucune augmentation par rapport à l'exercice précédent) ;

Darfour occidental : 14 juges et 7 procureurs (3 juges et 4 procureurs de moins par rapport à l'exercice précédent) ;

Darfour méridional : 35 juges et 23 procureurs (aucune augmentation par rapport à l'exercice précédent) ;

Darfour central : 13 juges et 5 procureurs (7 juges de plus par rapport à l'exercice précédent).

2.6.2 Augmentation du nombre de litiges civils réglés grâce à la médiation par des tribunaux ruraux, dans le respect des normes nationales et internationales (2015/16 : 25 ; 2016/17 : 95 ; 2017/18 : 125)

2 000 affaires ont été jugées et réglées grâce à la médiation par des tribunaux ruraux dans les cinq États du Darfour, dans le respect des normes nationales et internationales.

Le nombre d'affaires jugées et réglées grâce à la médiation par des tribunaux ruraux a été sensiblement plus important que prévu en raison des facteurs suivants : l'augmentation du nombre de tribunaux ruraux opérationnels au Darfour ; la formation à la médiation dispensée aux juges des tribunaux ruraux ; l'élaboration, en collaboration avec les autorités judiciaires soudanaises, d'un manuel à l'intention des juges des tribunaux ruraux qui sert de référence aux juges dans les processus de médiation et de règlement des différends ; l'augmentation du nombre de rapatriés au Darfour septentrional.

2.6.3 Augmentation du nombre de politiques, de documents d'orientation et de directives générales élaborés et adoptés en vue d'améliorer la gestion et l'application du principe de responsabilité dans les prisons, en particulier dans les zones prioritaires, conformément au plan quinquennal stratégique relatif à l'administration pénitentiaire au Darfour (2015/16 : 2 ; 2016/17 : 8 ; 2017/18 : 12)

8 directives générales ont été élaborées et adoptées par la Direction générale des prisons et de la réforme du Soudan en vue d'être appliquées dans les prisons du Darfour. Cela porte le nombre total de politiques et de directives générales élaborées à 20.

2.6.4 Augmentation du nombre de membres du personnel pénitentiaire formés aux nouvelles directives générales de gestion et d'administration des prisons (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : 370 ; 2017/18 : 590)

590 membres du personnel pénitentiaire ont été formés aux nouvelles directives générales de gestion et d'administration des prisons.

2.6.5 Nombre de policiers soudanais formés aux techniques modernes de police démocratique (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 1 030)

1 203 policiers soudanais ont été formés aux techniques modernes de police démocratique. Le nombre de participants a été plus élevé que prévu car la police soudanaise a demandé à ce que des cours supplémentaires soient tenus au niveau des États.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, des réunions trimestrielles de l'équipe technique et du comité directeur du Programme conjoint pour l'état de droit au Darfour	4	Réunions ont été organisées en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies à savoir : 1 réunion du comité directeur du Programme conjoint pour l'état de droit au Darfour pour discuter des préparatifs en vue d'une conférence des donateurs potentielle et des questions relatives à la mobilisation de ressources ; 1 réunion consacrée aux plans de stabilisation des États, au cadre stratégique intégré de mobilisation de ressources et à la coordination de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ; 1 débat sur l'exécution du programme commun pour l'état de droit et les droits de l'homme au Darfour ; 1 réunion tenue afin de garantir le caractère

Prestation, dans le cadre de 2 réunions, de conseils stratégiques et techniques au Président de la Cour suprême, au Ministre de la justice et au Directeur général des prisons et de la réforme concernant le fonctionnement de la chaîne de justice pénale dans les zones de retour

Prestation, dans le cadre de 4 réunions, de conseils aux présidents de juridiction, aux procureurs généraux et aux directeurs de prison de 4 États (Darfour septentrional, Darfour occidental, Darfour méridional et Darfour central) concernant la coordination et le fonctionnement de la chaîne de justice pénale

intégré, coordonné et global des activités menées par l'ONU au Darfour dans le domaine de l'état de droit en vue d'aider le Gouvernement soudanais à administrer la justice.

Oui La MINUAD a tenu des réunions stratégiques avec le Président de la Cour suprême du Soudan et une équipe de hauts magistrats à Khartoum afin de discuter notamment de sa contribution au rétablissement de la chaîne de justice pénale dans les zones de retour. L'Opération et le Vice-Président de la Cour suprême du Soudan ont mené une mission d'évaluation conjointe à Kabkabiya, se sont rendus au tribunal et à la prison du district et ont examiné le fonctionnement de la chaîne de justice pénale dans la région. Aucune réunion n'a été organisée avec le Ministre de la justice car les services de poursuites ne relèvent plus de lui mais du Bureau du Procureur général, conformément à la loi de 2017 relative au ministère public. Une réunion a été tenue avec des responsables du Bureau du Procureur sur l'organisation d'activités de renforcement des capacités à l'intention du Procureur spécial chargé des crimes commis au Darfour. En outre, l'Opération a tenu 4 réunions afin de fournir des conseils stratégiques et techniques au Directeur général des prisons et de la réforme.

Oui L'Opération a fourni des conseils aux présidents de juridiction, aux procureurs généraux et aux directeurs de prison des 4 États suivants :

Darfour septentrional : la MINUAD a fourni des conseils au président de juridiction sur la mise en place d'institutions judiciaires à Kabkabiya, à la suite de quoi deux juges de tribunal de district y ont été déployés ;

Darfour occidental : la MINUAD a tenu : 3 réunions avec le directeur de la prison de l'État pour discuter de la construction de deux dortoirs et d'un centre de santé à la prison d'Ardamata ; 2 réunions avec le Bureau du Procureur spécial chargé des crimes commis au Darfour à Geneina concernant la construction de locaux à usage de bureaux pour le Procureur spécial ; 1 réunion avec le Procureur général concernant la construction de locaux à usage de bureaux pour le ministère public à Mornei, une zone de retour ;

Darfour méridional : la MINUAD a tenu 2 réunions avec les autorités judiciaires soudanaises et des procureurs, au cours desquelles il a été décidé qu'elle financerait la construction de locaux pour un tribunal local et un bureau du procureur à Bileil et un tribunal rural à Chataya, deux localités qui sont des zones de retour ;

Darfour central : la MINUAD a tenu 3 réunions consultatives avec les autorités judiciaires soudanaises, le Bureau du Procureur général et les services pénitentiaires au sujet de la création d'un mécanisme de coordination en vue de renforcer la chaîne de justice pénale. Les participants sont convenus de mettre en place une réunion de coordination sur la détention provisoire ;

En outre, dans les cinq États du Darfour, l'Opération a fourni des conseils techniques et un encadrement aux directeurs d'établissements pénitentiaires et d'institutions carcérales en ce qui concerne l'application des directives générales de gestion et d'administration des prisons afin de renforcer la sûreté et la sécurité.

Élaboration de 1 guide des procédures civiles soudanaises destiné à faciliter la gestion des litiges fonciers par les tribunaux municipaux et ruraux, et organisation de 5 ateliers à l'intention de 100 magistrats des tribunaux ruraux afin de leur faire connaître ce guide

1 Guide à l'usage des tribunaux ruraux a été élaboré en collaboration avec les autorités judiciaires soudanaises. Il sert de référence aux juges des tribunaux ruraux dans les processus de médiation et de règlement des différends, y compris les litiges fonciers et autres facteurs de conflits communautaires. Le Président de la Cour suprême du Soudan a validé et diffusé le guide au cours d'un atelier qui s'est tenu à Khartoum le 17 janvier 2018. Au Darfour septentrional, au Darfour central, au Darfour oriental et au Darfour occidental, 6 ateliers ont été organisés au sujet du nouveau guide à l'intention de 180 juges de tribunaux ruraux (30 juges par atelier). Plus de juges que prévu ont pu être formés grâce aux fonds supplémentaires versés par un État Membre.

Organisation de 1 stage de formation à l'administration de la justice et aux normes internationales à l'intention de 20 juges et procureurs soudanais près le Tribunal pénal spécial pour le Darfour

1 Atelier sur l'administration de la justice et les normes internationales a été organisé à l'intention de 30 procureurs spéciaux pour les crimes commis au Darfour, procureurs généraux, procureurs militaires et enquêteurs de police.

Organisation de 2 réunions du Comité national pour l'amélioration du cadre carcéral en vue d'évaluer et de planifier l'élaboration de pratiques normalisées et de règlements relatifs à la gestion et à la sécurité

2 Réunions du Comité national pour l'amélioration du cadre carcéral ont été organisées pour valider 8 directives générales qui ont ensuite été adoptées en vue d'être

des prisons conformément au plan stratégique quinquennal relatif aux prisons du Darfour

Organisation de 5 stages de formation en cours d'emploi de deux semaines, à l'intention de 180 agents pénitentiaires, dont 60 femmes, et de 5 stages de formation de deux semaines à l'intention de 410 nouvelles recrues, portant sur l'application de directives générales destinées à renforcer la sécurité dans les prisons ainsi que la sécurité publique

Organisation de 6 ateliers : 3 à l'intention de la police soudanaise, portant sur les tâches de police de proximité, l'intégration de la problématique femmes-hommes et l'appui aux agents de la force publique, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies ; 3 à l'intention de volontaires affectés à la police de proximité, de déplacés et de chefs locaux, portant sur la mise en place d'activités de police de proximité, la violence sexuelle et fondée sur le genre et les droits fondamentaux, l'objet étant de faire progresser la protection de la famille et de l'enfance au Darfour

Organisation, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes, de 3 séminaires à l'intention du groupe de la police soudanaise chargé de la protection des femmes au Darfour, portant sur la prise en compte de la problématique femmes-hommes par les organes de la force publique

Organisation, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes, de 312 réunions de coordination des questions de sécurité avec la police soudanaise, les déplacés et les organismes humanitaires, dans 24 bases d'opérations et 2 bases opérationnelles temporaires

Organisation, avec la direction de la police soudanaise, de 1 352 réunions de sensibilisation au règlement des questions de violence sexuelle et fondée sur le genre, l'objet étant de faciliter le recrutement, par la police soudanaise, de volontaires de sexe féminin qui seraient affectées à la police de proximité (52 réunions de sensibilisation par base

utilisées par le Gouvernement soudanais pour renforcer la gestion et l'administration des prisons au Darfour.

- 6 Stages de formation en cours d'emploi de deux semaines sur l'application des directives générales ont été organisés au Darfour à l'intention de 180 agents pénitentiaires, dont 48 femmes. En outre, 8 stages de formation de deux semaines sur les droits de la personne et l'application des directives ont été organisés à l'intention de 410 nouvelles recrues de l'administration pénitentiaire.
- 6 Ateliers ont été organisés, à savoir : 3 ateliers à l'intention de la police soudanaise, portant sur les tâches de police de proximité, l'intégration de la problématique femmes-hommes et l'appui aux agents de la force publique, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies ; 3 ateliers à l'intention de volontaires affectés à la police de proximité, de déplacés et de chefs locaux, portant sur la mise en place d'activités de police de proximité, la violence sexuelle et fondée sur le genre et les droits fondamentaux, l'objet étant de faire progresser la protection de la famille et de l'enfance au Darfour.
- 3 Séminaires portant sur la prise en compte de la problématique femmes-hommes par les organes de la force publique ont été organisés en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes à l'intention du groupe de la police soudanaise chargé de la protection des femmes au Darfour.
- 201 Réunions de coordination sur des questions de sécurité ont été organisées, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes, avec la police soudanaise, les déplacés et les organismes humanitaires. Le nombre de réunions inférieur aux prévisions s'explique par les difficultés de transport pendant la saison des pluies, la relève et le rapatriement d'unités de police constituées et l'entretien du matériel appartenant aux contingents.
- 1 140 Réunions de sensibilisation au règlement des questions de violence sexuelle et fondée sur le genre ont été organisées par l'intermédiaire de la police de proximité avec la direction de la police soudanaise en vue de faciliter le recrutement par celle-ci de femmes volontaires qui seraient affectées à la police de proximité. Le nombre moins élevé que prévu de réunions

dans 24 bases d'opérations et 2 bases opérationnelles temporaires)

Élaboration d'un document définissant le cadre institutionnel de la police soudanaise

Organisation, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes, de 35 stages de formation initiale et approfondie à l'intention de 1 030 policiers soudanais : 6 stages sur les droits de l'homme à l'intention de 210 policiers ; 5 stages sur la police de proximité à l'intention de 250 policiers ; 4 stages sur les compétences informatiques de base à l'intention de 80 policiers ; 2 stages sur les compétences informatiques avancées à l'intention de 20 policiers ; 2 stages sur la protection de la famille et de l'enfance à l'intention de 20 policiers ; 1 stage sur les premiers secours à l'intention de 50 policiers ; 1 stage sur l'action antiémeute à l'intention de 100 policiers ; 3 stages sur les techniques avancées d'enquête criminelle à l'intention de 90 policiers ; 3 stages sur la protection des lieux de crime à l'intention de 60 policiers ; 2 stages consacrés aux enquêtes sur les conflits armés tribaux à l'intention de 30 policiers ; 5 stages de formation des formateurs à l'intention de 100 policiers ; 1 stage sur les stratégies et les méthodes d'encadrement à l'intention de 20 policiers

tenues s'explique essentiellement par des difficultés de transport et la relève et le rapatriement d'unités de police constituées.

Oui Un document définissant le cadre institutionnel et contenant 9 directives générales a été élaboré et distribué à la police soudanaise, qui a approuvé lesdites directives.

41 Stages de formation ont été organisés à l'intention de 1 203 policiers soudanais (1 035 hommes et 168 femmes) sur les sujets suivants : droits de la personne, police de proximité, compétences informatiques de base, compétences informatiques avancées, protection de la famille et de l'enfance, premiers secours, action antiémeute, techniques avancées d'enquête criminelle, protection des lieux de crime et formation de formateurs.

Composante 3 : Appui au règlement des conflits communautaires par la médiation

82. L'Opération a continué, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, d'apporter un appui important au règlement des conflits intercommunautaires et à l'action visant à remédier aux causes profondes des conflits. Au cours de l'exercice considéré, l'Opération a facilité la signature d'accords de paix et de réconciliation entre communautés au Darfour méridional et au Darfour oriental et, grâce à sa stratégie de lutte contre la violence intercommunautaire au Darfour, a contribué à prévenir et à atténuer les conflits entre agriculteurs et éleveurs nomades en collaboration avec les comités de protection agricole et les comités pour la coexistence pacifique.

83. La MINUAD a facilité l'élaboration et la mise en œuvre de projets de stabilisation des communautés dans diverses localités du Darfour à l'intention de bénéficiaires directs, notamment des jeunes à risque et membres de communautés à risque des cinq États du Darfour, en collaboration avec d'autres parties prenantes, notamment les dirigeants locaux et responsables de communautés, les ministères d'exécution concernés, l'équipe de pays des Nations Unies et la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration. Ces projets ont permis d'apporter un appui au règlement de problèmes relatifs à l'état de droit, à

l'éducation et à l'infrastructure publique et communautaire pour le relèvement rapide, en plus d'offrir aux jeunes et femmes à risque une formation professionnelle, des moyens de subsistance et des possibilités d'emploi à court terme.

84. Conformément aux dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour, la MINUAD a fourni une assistance technique et logistique à la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et à la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour, en vue de la démobilisation des ex-combattants des mouvements armés signataires. L'assistance et l'appui fournis par la MINUAD ont notamment couvert la mobilisation de moyens logistiques pour la mise en place des camps de démobilisation et l'apport de la trésorerie nécessaire au versement d'une indemnité de réinsertion aux ex-combattants. L'Opération a en outre continué de fournir un appui technique au Gouvernement soudanais dans ses initiatives en matière de sécurité des populations locales et de maîtrise des armements au moyen de réunions de coordination et de consultation périodiques avec la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration.

Réalisation escomptée 3.1 : Médiation et règlement des conflits locaux

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 Diminution du nombre de conflits locaux grâce à un dialogue associant toutes les parties et à une plus forte participation accrue des populations locales (2015/16 : 42 ; 2016/17 : 34 ; 2017/18 : 28)

13 conflits locaux ont été recensés au cours de l'exercice considéré, contre 34 durant l'exercice précédent. La réduction du nombre de conflits au niveau local peut être attribuée à toute une série de facteurs, notamment la poursuite d'un dialogue ouvert à tous et la plus forte participation des populations locales grâce aux réunions et activités de sensibilisation visant à promouvoir la coexistence pacifique des communautés, la participation des autorités nationales et locales et l'opération de collecte des armes menée par le Gouvernement soudanais.

3.1.2 Augmentation du nombre d'accords de paix, de réconciliation et de cessation des hostilités conclus par les parties aux conflits intercommunautaires (2015/16 : 26 ; 2016/17 : 17 ; 2017/18 : 20)

Au total, 7 accords de paix ont été signés par les parties à des conflits intercommunautaires, contre 18 au cours de l'exercice précédent. Moins d'accords de paix ont été signés car le nombre de conflits a été moindre, ce qui montre une tendance positive dans le règlement des conflits intercommunautaires.

3.1.3 Mise en place de dispositifs formels de concertation en vue du règlement des conflits intercommunautaires (2015/16 : existence de dispositifs informels ; 2016/17 : création de dispositifs formels ; 2017/18 : renforcement des dispositifs de concertation mis en place au niveau des États et transposition aux localités)

La MINUAD a collaboré avec le Gouvernement soudanais dans le cadre de réunions régulières et d'ateliers sur le règlement des conflits afin de renforcer les dispositifs de concertation en vue du règlement des conflits intercommunautaires, dirigés par le bureau des walis, responsables de la paix et de la réconciliation.

3.1.4 Nombre de plans d'action, au niveau des États, visant à prévenir et à régler les conflits intercommunautaires (2015/16 : 0 ; 2016/17 : 0 ; 2017/18 : 5)

À la fin de l'exercice considéré, 3 plans d'action étaient en place au niveau des États pour la prévention et le règlement des conflits intercommunautaires, à savoir le plan de stabilisation au Darfour méridional (qui couvre les conflits intercommunautaires), le plan d'action du comité de protection agricole au Darfour septentrional et le plan d'action pour les questions foncières au Darfour central. Les plans d'action pour le Darfour oriental et le Darfour occidental en étaient encore à un stade précoce d'élaboration à la fin de l'exercice considéré.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de 5 conférences axées sur le règlement des conflits et la réconciliation afin de faciliter la conclusion d'accords de paix ou de cessation des hostilités au niveau local	12	Conférences axées sur le règlement des conflits et la réconciliation ont été organisées en collaboration avec les gouvernements des États, les comités de paix locaux, les dirigeants autochtones et des groupes de femmes au Darfour méridional (8), au Darfour central (1) et au Darfour oriental (3). Ces conférences ont également contribué à renforcer le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale au sein des populations locales et entre les groupes professionnels.
Organisation de 6 réunions avec la Commission vérité, justice et réconciliation au Darfour septentrional pour l'aider à remédier aux causes profondes du conflit, de concert avec l'équipe de pays des Nations Unies	4	Réunions avec la Commission vérité, justice et réconciliation se sont tenues à Khartoum pour suivre les progrès des programmes de consolidation de la paix de la Commission et les activités mises en place conjointement en vue d'une coexistence pacifique au Darfour. Le nombre de réunions tenues a été moins élevé que prévu car la Commission n'était pas présente au Darfour septentrional pendant l'exercice considéré. La Commission n'était pas non plus active ou présente au Darfour méridional, au Darfour oriental, au Darfour occidental et au Darfour central.
Organisation de 6 réunions au Darfour central avec les commissions foncières de cet État et au Darfour méridional avec la Commission foncière du Darfour, portant sur l'occupation des terres et le régime foncier, sur les droits fonciers ancestraux – tels que ceux qui s'exercent sur les terres communes à plusieurs tribus (hawakeer) et les routes de transhumance (masarat) – ainsi que sur la gestion des ressources naturelles, l'objectif étant de s'attaquer aux causes profondes des conflits au Darfour	10	Réunions ont eu lieu, dont 4 avec la Commission des terres au Darfour central et 6 avec la Commission foncière du Darfour au Darfour méridional. Parmi les questions examinées figuraient la concurrence pour les zones de pâturage, les ressources en eau et les questions foncières qui conduisent souvent à des conflits intercommunautaires au Darfour.
Animation de 10 réunions de concertation entre groupes d'agriculteurs et de pasteurs, en coordination avec les autorités locales,	56	Réunions de concertation ont été organisées entre agriculteurs et éleveurs au Darfour méridional (8), au Darfour occidental (28), au

l'administration autochtone et les autres administrations publiques compétentes, en vue d'atténuer les conflits et de promouvoir la coexistence pacifique

Organisation de 10 réunions d'information avec des agriculteurs et des pasteurs pour encourager la consultation et engager un dialogue visant à prévenir les affrontements, apaiser les tensions et régler les conflits en matière d'accès aux ressources naturelles et de gestion de ces ressources

Organisation de 10 réunions avec les comités de protection de l'agriculture, les comités pour la coexistence pacifique et les comités tribaux de médiation (ajaouid), là où il en existe, en vue d'apaiser les conflits et de veiller à l'application des accords de paix et de cessation des hostilités conclus à l'échelon local

Darfour central (5), au Darfour septentrional (10) et au Darfour oriental (5), avec un large éventail de parties prenantes, pour discuter du renforcement des patrouilles et dispositifs de protection agricole pendant la saison des récoltes, du rôle de premier plan des dirigeants autochtones dans la prévention des conflits, de la définition des routes de transhumance, de la mise en place d'activités communes pour répondre à des problèmes tels que la pénurie de ressources, ainsi que la nécessité pour le Gouvernement soudanais d'offrir de meilleurs services aux agriculteurs et aux éleveurs.

Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient à une sollicitation accrue de l'Opération par les agriculteurs et les éleveurs, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de cas de destruction d'exploitations agricoles.

40 Réunions d'information ont eu lieu au Darfour méridional (13), au Darfour oriental (7), au Darfour occidental (2), au Darfour septentrional (17) et au Darfour central (1), avec diverses parties prenantes, axées sur la recherche de dispositifs de prévention des conflits, l'efficacité des comités de paix locaux, les résultats positifs des patrouilles militaires et de police du Gouvernement soudanais sur l'atténuation des tensions, la politique relative au droit à la restitution des terres, les mécanismes de médiation communautaire et les recommandations concernant le tracé des routes de transhumance.

Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient à une sollicitation accrue de la MINUAD par les agriculteurs et les éleveurs.

98 Réunions ont eu lieu au Darfour méridional (41), au Darfour occidental (10), au Darfour oriental (11) et au Darfour septentrional (36) avec des acteurs clefs, notamment les comités de protection agricole, le Ministère de l'agriculture, des commissaires de localités et des personnes déplacées, en vue de l'application des accords de cessation des hostilités et de paix locaux. Parmi les sujets abordés figuraient le renforcement du cadre juridique de la propriété foncière, l'instauration d'un environnement propice aux retours, la prévention des conflits entre groupes nomades et groupes de pasteurs, le respect des accords de cessation des hostilités

Organisation de 5 campagnes de sensibilisation afin de faire connaître, notamment auprès des jeunes, des femmes et des déplacés, la teneur des récents accords de paix conclus à l'échelon local

Organisation de 20 réunions avec des notables, des représentants de l'administration autochtone et des pouvoirs publics compétents pour veiller à l'application des accords de paix récemment conclus au niveau local

Organisation de 10 réunions à Khartoum avec des organisations de la société civile, des personnalités influentes et des Darfouriens pour débattre du règlement des conflits au Darfour

Organisation de 6 réunions avec les appareils de concertation des États, dans les bureaux des walis, afin de remédier à la violence intercommunautaire et de favoriser la réconciliation et la consolidation de la paix

et autres accords de paix signés et les résultats positifs de l'opération de collecte des armes.

Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient à une augmentation du nombre d'accrochages localisés entre agriculteurs et nomades, entraînant une intensification des échanges entre les divers comités.

9 Campagnes de sensibilisation ont été menées au Darfour méridional (7) et au Darfour oriental (2) afin de faire connaître la teneur des récents accords de paix conclus.

91 Réunions ont eu lieu au Darfour méridional (50), au Darfour oriental (7), au Darfour occidental (14), au Darfour central (2), au Darfour septentrional (10) et à Khartoum (8), avec des agriculteurs, des nomades, des rapatriés volontaires, des dirigeants communautaires, des conseils de médiation (ajaouid), des personnes déplacées, des commissaires locaux et les autorités des États. Les réunions ont porté sur le suivi des accords de paix récemment signés entre Salamat et Four, entre Salamat et Habbaniya, entre les éleveurs de Rizeigat et les agriculteurs de Salamat, entre Birgid et Zaghawa, entre Massalit et Fallata, entre Mahadi et Birgid et entre Salamat et Fallata, ainsi que sur l'actualisation des accords de paix antérieurs et les différends arbitrés.

Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu en raison de l'intérêt accru des membres des communautés locales et des rapatriés volontaires pour le suivi de l'application des accords de paix récemment signés et de ceux conclus lors des exercices précédents.

12 Réunions ont eu lieu à Khartoum avec des organisations de la société civile, l'Assemblée nationale, des figures de proue locale et des universitaires pour discuter de la paix et de la stabilité dans les communautés, des résultats de l'opération de collecte des armes, de la protection des civils, de la situation des personnes déplacées et de l'amélioration des moyens de subsistance.

24 Réunions ont eu lieu au Darfour méridional (6), au Darfour central (3), au Darfour oriental (8), au Darfour septentrional (2) et à Khartoum (5) avec les appareils de concertation des États, dans le cadre de la stratégie de lutte contre les violences intercommunautaires au Darfour. Les réunions ont porté sur

Organisation de 6 ateliers de renforcement des capacités en matière de consolidation de la paix, et de 6 séminaires sur la bonne gouvernance, à l'intention des parties prenantes locales – société civile, agents publics et autorités locales – en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies

l'importance d'une intervention rapide de la part de la MINUAD, l'atténuation des conflits, la définition de priorités en matière de consolidation de la paix, les relations entre agriculteurs et éleveurs, les problèmes rencontrés dans la lutte contre la violence, les déficits de financement et les lacunes concernant certains services essentiels.

Le nombre de réunions a été plus élevé que prévu en raison principalement d'une plus grande sollicitation de la part des bureaux des walis pour faire face à la violence intercommunautaire.

- 9 Ateliers de renforcement des capacités en matière de consolidation de la paix ont été organisés au Darfour méridional, en collaboration avec le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'administration autochtone, des femmes et les autorités locales. En outre, 3 séminaires sur la bonne gouvernance ont été organisés au Darfour central (1) et au Darfour oriental (2).

Réalisation escomptée 3.2 : Stabilisation des communautés dont les membres risquent d'être recrutés par des groupes armés ou criminels

Indicateurs de succès prévus

3.2.1 Augmentation du nombre de jeunes et de femmes participant à des programmes de création d'emplois et à des projets de stabilisation des communautés (2015/16 : 500 ; 2016/17 : 2 255 ; 2017/18 : 2 500)

Indicateurs de succès effectifs

Un total de 692 jeunes à risque (318 garçons et 374 filles) ont bénéficié directement de la mise en œuvre de 23 projets de stabilisation des communautés menés par la MINUAD en collaboration avec des partenaires d'exécution locaux, notamment la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, des ministères de tutelle, des administrations locales, des notables locaux et l'équipe de pays des Nations Unies. Les projets ont créé des possibilités d'emploi temporaire et des moyens de subsistance pour 692 bénéficiaires directs et ont permis d'appuyer le renforcement de l'état de droit, l'éducation, le développement local et le relèvement. Le nombre de participants moins élevé que prévu s'explique par le fait que seulement 23 projets de stabilisation des communautés ont été lancés au cours de l'exercice considéré, sur les 56 initialement prévus.

3.2.2 Augmentation du nombre d'habitants et d'ex-combattants participant, dans les localités, à des projets de désarmement, démobilisation et réintégration et à des projets de réinsertion (2015/16 : 6 282 ; 2016/17 : 4 279 ; 2017/18 : 6 000)

Au total, 3 159 personnes ont participé à des projets de désarmement, démobilisation et réintégration et à des programmes de stabilisation des communautés dans tous les États du Darfour, dont 2 467 ex-combattants venus des États du Darfour septentrional, du Darfour méridional et du Darfour occidental ayant pris part à des exercices de démobilisation et bénéficié d'un appui à la réinsertion, et 692 bénéficiaires directs ayant suivi des formations professionnelles ou des formations en cours d'emploi organisées dans le cadre de travaux de construction et de projets d'amélioration des moyens de subsistance. Le nombre de participants moins élevé que prévu s'explique principalement par des retards rencontrés dans le lancement de certains projets de stabilisation des communautés au cours de l'exercice considéré.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de 4 réunions avec la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'équipe de pays des Nations Unies et les autres partenaires compétents, en vue de planifier et de coordonner l'appui à l'exécution d'un programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants issus des mouvements signataires du Document de Doha	5	Réunions mixtes de coordination ont eu lieu entre la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et le PNUD en vue de planifier et de coordonner l'appui à la démobilisation des groupes armés signataires, en application des dispositions du dispositif de sécurité du Document de Doha pour la paix au Darfour. Une réunion a également été organisée afin que la Commission et l'Armée de libération du Soudan-Commandement général, principal signataire de l'accord de paix de Koron, puissent entamer des discussions sur la démobilisation.
Organisation de 2 réunions avec les parties prenantes concernées pour l'approbation des projets de stabilisation des communautés à exécuter dans les 5 États du Darfour	2	Réunions du comité d'examen des projets ont été organisées pour débattre des projets élaborés en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes concernées.
Prestation d'une assistance technique et logistique aux institutions nationales compétentes, dont la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour, et versement d'indemnités de réinsertion à l'appui de la démobilisation d'ex-combattants	Oui	Une assistance technique et une aide logistique ont été fournies à la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et à la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour aux fins de la démobilisation de 2 467 ex-combattants (494 au Darfour septentrional, 783 au Darfour méridional et 1 190 au Darfour occidental). À ce titre, un camp de démobilisation a été installé et des indemnités de réinsertion ont été versées à l'appui de la démobilisation d'ex-combattants.

Mobilisation des parties prenantes dans le cadre de 2 ateliers, et prestation d'une assistance technique et d'un soutien logistique à la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration ainsi qu'aux autres parties intéressées, aux fins de l'exécution d'un programme de sécurité des populations locales et de maîtrise des armements au Darfour	Oui Des réunions de coordination et de consultation ont été organisées à l'intention du groupe de travail mixte de la MINUAD et d'autres parties prenantes concernées, au sujet du programme de sécurité communautaire et de maîtrise des armements. En outre, l'Opération a fourni une assistance technique et des conseils aux fins de l'élaboration d'un document de réflexion pour un programme de collecte des armes permettant la mise en œuvre de la campagne du Gouvernement soudanais dans les communautés.
Réalisation, dans les 5 États du Darfour, d'un recensement des localités dont les habitants sont particulièrement en danger d'être recrutés par des groupes armés ou criminels	Non Aucun recensement des localités dont les habitants sont particulièrement en danger d'être recrutés par des groupes armés ou criminels n'a été réalisé pendant l'exercice considéré.
Élaboration et exécution de projets de stabilisation des communautés visant à atténuer la violence armée, en collaboration avec des partenaires d'exécution locaux, la jeunesse, les notables, les institutions nationales compétentes et l'équipe de pays des Nations Unies	23 Projets de stabilisation communautaire (9 au Darfour occidental, 5 au Darfour septentrional, 4 au Darfour oriental, 3 au Darfour central et 2 au Darfour méridional) ont été mis en œuvre en collaboration avec des parties prenantes locales, notamment les organisations communautaires, les autorités locales, les dirigeants communautaires, la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, les ministères concernés et l'équipe de pays des Nations Unies.
Prestation de conseils techniques aux autorités locales, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, aux fins de la mise au point, dans les États, de plans d'action visant à prévenir et régler les conflits intercommunautaires	Oui L'Opération a fourni des conseils techniques aux autorités locales, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, aux fins de la mise au point, dans les États, de plans d'action visant à prévenir et régler les conflits intercommunautaires.

Composante 4 : appui

85. La composante appui est chargée de fournir à l'Opération un soutien rapide, efficace, efficient et judicieux, qui l'aidera à s'acquitter de son mandat ; à cet effet, elle exécutera les produits voulus, améliorera la qualité des services et gagnera en efficacité. Elle a prêté appui à un effectif moyen de 115 observateurs militaires, 10 973 membres des contingents, 1 084 membres de la Police des Nations Unies, 1 578 membres d'unités de police constituées, 684 membres du personnel recruté sur le plan international, 1 956 membres du personnel recruté sur le plan national, 95 titulaires d'emplois de temporaire, 120 Volontaires des Nations Unies et 6 membres du personnel fourni par des gouvernements. Cet appui a couvert les domaines suivants : exécution des programmes relatifs à la déontologie et à la discipline ainsi qu'au VIH/sida, gestion du personnel, gestion financière, soins de santé, entretien et construction de bureaux et de logements, informatique et communications, transports aériens et terrestres, approvisionnement, et prestation de services juridiques et de sécurité pour l'ensemble de l'Opération.

Réalisation escomptée 4.1 : Prestation d'un appui rapide, efficace, efficient et judicieux à l'Opération

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

4.1.1 Pourcentage d'utilisation des heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et d'évacuation sanitaire primaire) (2015/16 : 69 % ; 2016/17 : 63 % ; 2017/18 : ≥ 90 %)

L'Opération a utilisé 74 % des heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires primaires et secondaires).

4.1.2 Engagements de l'exercice précédent annulés, en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2015/16 : 14 % ; 2016/17 : 10 % ; 2017/18 : ≤ 5 %)

La part des engagements de l'exercice précédent annulés, en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs, était de 8,0 %.

4.1.3 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2015/16 : 18,9 % ; 2016/17 : 13,1 % ; 2017/18 : 11,5 % ± 2 %)

Le pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à un recrutement international restés vacants a été de 13,3 %.

4.1.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2015/16 : 29 % ; 2016/17 : 28 % ; 2017/18 : ≥ 33 %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international était de 29 %.

4.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie de liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection du candidat, pour tous les postes soumis à recrutement international (2015/16 : 59 ; 2016/17 : 70 ; 2017/18 : ≤ 48)

Le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement était de 52 jours.

4.1.6 Nombre moyen de jours ouvrables consacrés au recrutement à des postes spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection du candidat, pour tous les postes soumis à recrutement international (2015/16 : 201 ; 2016/17 : 185 ; 2017/18 : ≤ 130)

Le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement à des postes spécifiques était de 184 jours.

4.1.7 Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100)

L'Opération a obtenu un score de 65 sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions. La consommation générale de carburant de l'Opération était conforme à la moyenne ; ses niveaux de consommation d'eau étaient supérieurs à la moyenne dans un pays en situation de stress hydrique modéré ; et sa production de déchets était relativement élevée. L'Opération a obtenu de bons résultats en ce qui concerne le pilier relatif aux pratiques ayant une incidence plus générale et le pilier système de gestion de l'environnement. Tous les lieux d'affectation ont été évalués suivant la méthode d'évaluation des risques relatifs à la gestion des eaux usées et au stockage définitif des déchets et aucun risque majeur n'a été identifié.

4.1.8 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité

L'Opération a réglé 79 % des problèmes informatiques conformément aux délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave).

(grave, moyennement grave, pas grave) (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : ≥ 85 %)

4.1.9 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2015/16 : 75 % ; 2016/17 : 65 % ; 2017/18 : 100 %)

L'Opération a affiché un taux de conformité de 40 % avec la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain.

4.1.10 Score global concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions, sur la base de 20 indicateurs de résultats clefs (2015/16 : 1 258 ; 2016/17 : 1 288 ; 2017/18 : $\geq 1 800$)

L'Opération a affiché un score de 1 379 concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions, sur la base de 20 indicateurs de résultats clefs.

4.1.11 Pourcentage de membres des contingents logés, au 30 juin, dans des locaux de l'ONU conformes aux normes établies, en application des mémorandums d'accord (2015/16 : 100 % ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 %)

100 % des membres des contingents étaient logés dans des locaux conformes aux normes établies au 30 juin 2018.

4.1.12 Respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2015/16 : 96 % ; 2016/17 : 95 % ; 2017/18 : ≥ 95 %)

L'Opération a affiché un taux de conformité de 99 % pour ce qui est du respect des normes de l'ONU relatives aux livraisons et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks de rations.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Amélioration des services

Exécution du plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions

Oui La MINUAD a exécuté le plan d'action pour l'environnement à son échelle, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions.

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et de l'approche définies par le Département de l'appui aux missions en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Oui La MINUAD a continué d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions

Services de transports aériens

Exploitation et entretien de 21 appareils (4 avions et 17 hélicoptères)

L'Opération a exploité et entretenu :

4 Avions

17 Hélicoptères

Exécution de 12 877 heures de vol prévues (10 957 heures par des prestataires privés et 1 920 heures par des prestataires militaires) pour tous les mouvements aériens : transport de passagers et de fret, patrouilles et missions d'observation, missions de recherche et sauvetage, ou encore évacuation sanitaire primaire et secondaire

Au total, 9 579 heures de vol ont été exécutées, dont :

8 873 Heures de vol sur des appareils commerciaux

706 Heures de vol sur des appareils militaires

Le nombre d'heures de vol a été moins important que prévu du fait principalement du déploiement limité d'hélicoptères militaires polyvalents, des intempéries et des restrictions imposées sur les vols.

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne (21 appareils et 35 aérodromes et sites d'atterrissage)

La MINUAD a contrôlé le respect des normes de sécurité aérienne pour :

- 21 Appareils
- 35 Aérodromes et sites d'atterrissage

Services budgétaires, financiers et d'établissement des rapports

Prestation de services budgétaires, financiers et d'établissement de rapports pour un budget de 948,8 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

- Oui La MINUAD a fourni des services budgétaires, financiers et d'établissements de rapports pour un budget de 910,9 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués.

Services relatifs au personnel civil

Fourniture de services de gestion des ressources humaines, dans la limite des pouvoirs délégués, pour un effectif moyen autorisé de 2 894 civils (700 agents recrutés sur le plan international, 1 986 agents recrutés sur le plan national, 93 titulaires d'emplois de temporaire et 115 Volontaires des Nations Unies) : traitement des demandes de remboursement, des prestations et avantages, déplacements, recrutement, gestion des postes, établissement des budgets, formation et gestion de la performance

L'Opération a fourni des services de gestion des ressources humaines à un effectif moyen de 2 855 membres du personnel civil, dont :

- 684 Membres du personnel recrutés sur le plan international
- 1 956 Membres du personnel recrutés sur le plan national
- 95 Titulaires d'emplois de temporaire
- 120 Volontaires des Nations Unies

Services relatifs aux installations, aux infrastructures et au génie

Entretien et réparation de 112 installations de la mission sur 40 sites

- Oui Au total, 112 installations de la mission sur 40 sites ont bénéficié de services d'entretien et de réparation.

Exécution de 11 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, dont la réparation et l'entretien de 112 km de routes, de 5 aérodromes et de 31 aires de poser d'hélicoptère

- Oui La MINUAD a exécuté 12 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, et réparé et entretenu 112 km de routes, 4 aérodromes et 31 aires de poser d'hélicoptère.

Exploitation et entretien de 1 235 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, en plus des services d'électricité sous-traités à des prestataires locaux

- Oui L'Opération a exploité et entretenu 1 235 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, qui s'ajoutent aux services d'électricité fournis par des prestataires locaux.

Exploitation et entretien des installations de traitement de l'eau et d'approvisionnement en eau appartenant à l'ONU (dont 110 puits ou forages et 248 stations de traitement ou d'épuration) et appui à 108 installations sur 112 sites

- Oui La MINUAD a exploité et entretenu des installations de traitement de l'eau et d'approvisionnement en eau appartenant à l'ONU (dont 100 puits ou forages et 110 stations de traitement ou d'épuration) et fourni un appui pour des installations sur 112 sites.

Le nombre d'installations de traitement de l'eau et d'approvisionnement en eau exploitées et entretenues a été moins élevé que prévu en raison du remplacement de petites stations par

		des installations de plus grande capacité au cours de l'exercice considéré.
Gestion des déchets (collecte et élimination des déchets liquides et solides) sur 112 sites	Oui	La MINUAD a fourni des services de gestion des déchets (collecte et élimination des déchets liquides et solides) sur 112 sites.
Services de gestion du carburant		
Gestion de l'approvisionnement et de l'entreposage de 44,2 millions de litres d'essence (12,4 millions pour les opérations aériennes, 4,6 millions pour les transports terrestres et 27,2 millions pour les groupes électrogènes) et de carburants et lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de 26 sites	42,7 millions	De litres d'essence ont été entreposés et fournis, dont :
	8,5 millions	De litres pour les opérations aériennes
	4,8 millions	De litres pour les transports terrestres
	29,4 millions	De litres pour les groupes électrogènes
		L'Opération a également géré l'approvisionnement et l'entreposage de carburants et lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de 26 sites.
Technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications		
Fourniture de 5 179 radios portatives, de 2 468 radios mobiles pour véhicules et de 44 stations de radio fixes, ainsi que de l'appui y afférent	Oui	La MINUAD a fourni 5 179 radios portatives, 2 468 radios mobiles pour véhicules et 44 stations de radio fixes ainsi que de l'appui y afférent.
Exploitation et entretien de 1 site de production radiophonique	Oui	La MINUAD a exploité et entretenu 1 site de production radiophonique.
Exploitation et entretien d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de vidéo et de transmission de données (95 microterminaux, 142 centraux téléphoniques, 142 liaisons hertziennes et 49 terminaux du réseau satellitaire mondial à large bande) et mise à disposition de 302 abonnements à des services de téléphonie satellitaire et mobile	Oui	L'Opération a exploité et entretenu un réseau de téléphonie, de télécopie, de vidéo et de transmission de données (59 microterminaux, 142 centraux téléphoniques, 142 liaisons hertziennes et 49 terminaux du réseau satellitaire mondial à large bande) et a mis à disposition 302 abonnements à des services de téléphonie satellitaire et mobile.
Fourniture de 4 825 ordinateurs et de 719 imprimantes pour un effectif moyen de 4 538 membres du personnel civil et en tenue, et services d'appui y afférent, auxquels s'ajoutent 588 ordinateurs et 55 imprimantes, l'objet étant d'assurer la connectivité des membres des contingents, ainsi que d'autres services communs	Oui	La MINUAD a fourni 4 302 ordinateurs et 638 imprimantes pour un effectif moyen de 4 436 membres du personnel civil et en tenue, et services d'appui y afférents, auxquels se sont ajoutés 413 ordinateurs et 55 imprimantes, l'objet étant d'assurer la connectivité des membres des contingents, ainsi que d'autres services communs.
Fournitures de services d'appui et de maintenance pour 40 réseaux locaux et réseaux longue distance sur 114 sites	Oui	L'Opération a fourni des services d'appui et de maintenance pour 40 réseaux locaux et réseaux longue distance sur 114 sites.

Analyse de données géospatiales portant sur 493 180 km², mise à jour des coupes cartographiques topographiques et thématiques, et production de 7 500 cartes

Oui La MINUAD a analysé des données géospatiales portant sur 493 180 km² et mis à jour des coupes cartographiques, topographiques et thématiques, et produit 5 069 cartes.

Services médicaux

Exploitation et entretien d'unités médicales appartenant à l'ONU (4 centres de consultation ou dispensaires de niveau I et 1 hôpital de niveau II) et appui aux installations appartenant aux contingents (42 dispensaires de niveau I, 1 hôpital de niveau II et un hôpital de niveau III) sur 23 sites, ainsi que suivi des relations contractuelles établies avec 4 centres médicaux

Oui La MINUAD a exploité et entretenu des unités médicales appartenant à l'ONU (4 centres de consultation ou dispensaires de niveau I et un hôpital de niveau II) et appuyé les installations appartenant aux contingents (42 dispensaires de niveau I, un hôpital de niveau II et un hôpital de niveau III) sur 23 sites, ainsi que suivi des relations contractuelles établies avec 4 centres médicaux.

Maintien des dispositifs d'évacuation médicale vers 4 hôpitaux de niveau IV sur 3 sites hors de la zone de la mission

Oui La MINUAD a maintenu des dispositifs d'évacuation médicale vers 4 hôpitaux de niveau IV sur 3 sites hors de la zone de la mission (1 au Caire et 1 à Doubaï, (Émirats arabes unis) et 2 à Nairobi).

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Services d'appui à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, dans la limite des pouvoirs délégués : planification et recherche de fournisseurs pour l'acquisition de biens et de marchandises d'une valeur estimée à 72,9 millions de dollars ; réception, gestion et distribution ultérieure, dans la zone de la mission de marchandises, d'un volume maximal de 11 023 tonnes ; gestion, tenue et présentation des comptes sur les immobilisations corporelles, les stocks avec ou sans valeur marchande et les équipements en dessous du seuil fixés, d'un coût historique total de 951,3 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui La MINUAD a fourni des services d'appui à la gestion de la chaîne d'approvisionnement : y compris des services de planification et de recherche de fournisseurs pour l'acquisition de biens et de marchandises d'une valeur estimée à 114 millions de dollars ; a reçu, géré et distribué un volume maximal de 11 878 tonnes de fret à l'intérieur de la zone de la mission ; a assuré la gestion et la comptabilité des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements en dessous du seuil fixés, d'un coût historique total de 907,5 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués.

Services concernant le personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 13 330 militaires et policiers (118 observateurs militaires, 10 581 membres des contingents, 1 049 membres de la Police des Nations Unies et 1 582 membres d'unités de police constituées) et de 6 membres du personnel fourni par les gouvernements

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de :

- 115 Observateurs militaires
- 10 973 Membres des contingents
- 1 084 Membres de la police des Nations Unies
- 1 578 Membres d'unités de police constituées
- 6 Membres du personnel fourni par des gouvernements

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents ainsi que du respect de l'obligation de soutien logistique autonome, pour

Oui La MINUAD a vérifié, suivi et inspecté l'ensemble du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique

37 unités militaires et de police constituées sur 34 sites, et communication de l'information y relative

Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 12 163 membres des contingents et des unités de police constituées

Appui au traitement des demandes de remboursement, y compris des frais des voyages autorisés et des voyages liés aux avantages du personnel, pour un effectif moyen de 13 330 militaires et policiers et 6 membres du personnel fourni par les gouvernements

Services de gestion des véhicules et de transport terrestre

Exploitation et entretien de 1 940 véhicules appartenant à l'ONU (972 véhicules légers, 475 véhicules à usage spécial, 13 ambulances, 26 véhicules blindés et 454 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires) ainsi que de 4 155 véhicules appartenant aux contingents et de 37 ateliers de réparation, et services de navette et de transport

Sécurité

Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission

Protection rapprochée des hauts responsables de la mission et des visiteurs de haut rang 24 heures sur 24

Évaluation des conditions générales de sécurité dans toute la zone de la mission, y compris dans 462 logements

Organisation de 6 325 séances d'information sur les questions de sécurité et les plans d'urgence, d'une initiation aux questions de sécurité, d'une formation de base à la lutte contre les incendies et d'exercices d'incendie à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel de la mission

autonome destiné aux 37 unités militaires et de police constituées sur 34 sites.

Oui La MINUAD a fourni et entreposé des rations, des rations de combat et de l'eau en bouteille pour un effectif moyen de 10 703 membres des contingents et 1 578 membres d'unités de police constituées au cours de l'exercice considéré.

Oui L'Opération a appuyé le traitement des demandes de remboursement, y compris des frais des voyages autorisés et des voyages liés aux avantages du personnel, pour un effectif moyen de 13 756 militaires et policiers et 6 membres du personnel fourni par les gouvernements.

2 096 Véhicules appartenant à l'ONU (1 054 véhicules légers, 516 véhicules à usage spécial, 13 ambulances, 26 véhicules blindés et 487 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires) ont été exploités et entretenus.

3 342 Véhicules appartenant aux contingents et 37 ateliers de réparation ont été exploités et entretenus, et des services de navette et de transport ont été fournis. Le nombre de véhicules appartenant aux contingents a été inférieur aux prévisions du fait du rapatriement des contingents militaires et des unités de police constituées au cours de l'exercice considéré.

Oui Des services de sécurité ont été assurés 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission.

Oui Des services de protection rapprochée ont été assurés 24 heures sur 24 pour les hauts responsables de la mission et les visiteurs de haut rang.

Oui Des évaluations des conditions de sécurité générales ont été effectuées, notamment dans 584 logements.

3 843 Séances d'information sur les questions de sécurité et les plans d'urgence, une initiation aux questions de sécurité, une formation de base à la lutte contre les incendies et d'exercices d'incendie ont été organisées à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel.

Le nombre de séances d'information menées a été moins élevé que prévu en raison du retrait des agents en tenue au cours de l'exercice considéré.

Déontologie et discipline

Exécution d'un programme de déontologie et de discipline s'appliquant à tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), et comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires

Oui La MINUAD a exécuté un programme de déontologie et de discipline pour tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires.

VIH/sida

Exploitation et entretien de 5 centres proposant des services confidentiels de consultation et de dépistage du VIH sur 20 sites, et exécution de programmes de sensibilisation au VIH, y compris par l'échange d'informations entre collègues, à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission

Oui La MINUAD a exploité et entretenu 5 centres proposant des services confidentiels de consultation et de dépistage du VIH. Un programme de sensibilisation au VIH a été offert à l'ensemble du personnel de l'Opération sur 20 sites, soit un cours d'initiation, une formation sur le VIH sur le lieu de travail, des séances d'éducation par les pairs et des cours de formation spécialisée sur différents thèmes tels que la prophylaxie postexposition et les maladies sexuellement transmissibles.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	5 417,0	5 280,8	136,2	2,5
Contingents	375 262,8	372 179,2	3 083,6	0,8
Police des Nations Unies	48 080,3	51 968,9	(3 888,6)	(8,1)
Unités de police constituées	57 553,3	57 415,9	137,4	0,2
Total partiel	486 313,4	486 844,8	(531,4)	(0,1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	153 045,4	151 776,6	1 268,8	0,8
Personnel recruté sur le plan national	79 777,5	82 597,7	(2 820,2)	(3,5)
Volontaires des Nations Unies	5 356,4	5 278,4	78,0	1,5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	5 812,0	6 906,0	(1 094,0)	(18,8)
Personnel fourni par des gouvernements	278,7	35,1	243,6	87,4
Total partiel	244 270,0	246 593,7	(2 323,7)	(1,0)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	233,0	39,8	193,2	82,9
Voyages	2 851,7	3 086,8	(235,1)	(8,2)
Installations et infrastructures	52 949,1	57 361,9	(4 412,8)	(8,3)
Transports terrestres	7 793,7	8 667,9	(874,2)	(11,2)
Opérations aériennes	65 588,2	62 787,7	2 800,5	4,3
Opérations maritimes ou fluviales	–	471,0	(471,0)	–
Communications	10 805,0	9 311,7	1 493,3	13,8
Informatique	9 157,2	8 764,2	393,0	4,3
Santé	946,0	745,7	200,3	21,2
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	30 033,9	23 589,2	6 444,7	21,5
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	180 357,8	174 825,9	5 531,9	3,1
Montant brut	910 941,2	908 264,4	2 676,8	0,3
Recettes provenant des contributions du personnel	24 164,6	24 674,0	(509,4)	(2,1)
Montant net	886 776,6	883 590,4	3 186,2	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	910 941,2	908 264,4	2 676,8	0,3

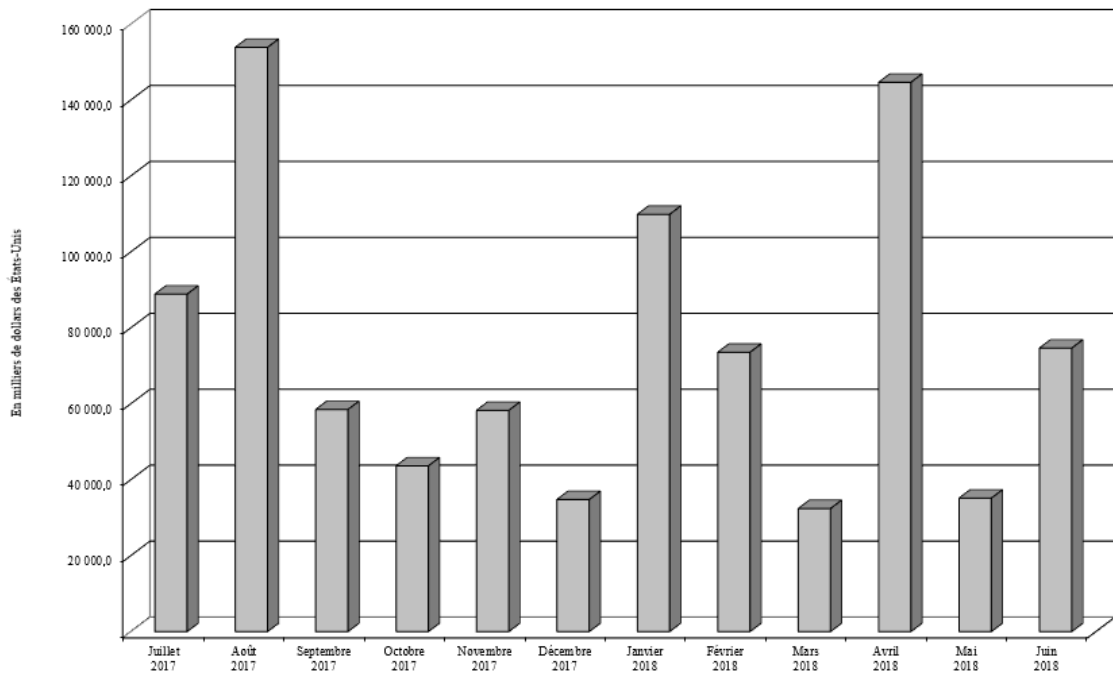
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	486 313,4	535,0	486 848,4
II. Personnel civil	244 270,0	2 323,7	246 593,7
III. Dépenses opérationnelles	180 357,8	(2 858,7)	177 499,1
Total	910 941,2	–	910 941,20
Pourcentage de réaffectations			0,3

86. Au cours de l'exercice, des fonds ont été réaffectés à la catégorie I (Militaires et personnel de police) afin de couvrir des dépenses plus élevées que prévu au titre de la police des Nations Unies, la moyenne mensuelle des déploiements ayant été supérieure aux prévisions. Des fonds ont également été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil) pour couvrir : a) des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu pour le personnel recruté sur le plan national ; b) l'augmentation de la prime de danger pour le personnel recruté sur le plan national, à compter de janvier 2018, conformément à la décision de la Commission de la fonction publique internationale ; c) les dépenses imputées à la MINUAD pour le recrutement du personnel temporaire dans le cadre des activités d'appui au déploiement d'Umoja-Extension 2, à la mise hors service de Galileo, au projet de gestion de la chaîne d'approvisionnement et à d'autres projets transversaux. Il a été possible de réaffecter des ressources de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) du fait de la sous-utilisation des crédits ouverts aux rubriques Fournitures, Services et Matériel divers, Opérations aériennes et Communications.

C. Évolution des dépenses mensuelles



87. Les pics constatés en juillet et août 2017 et en janvier et avril 2018 s'expliquent principalement par la souscription d'engagements au titre du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard et des frais imputables aux unités de police constituées ainsi qu'au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	2 781,6
Produits divers ou accessoires	659,8
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	—
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	9 244,4
Total	12 685,8

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	65 070,2
Unités de police constituées	13 982,9
Total partiel	79 053,1
Soutien logistique autonome	
Contingents	48 235,3
Unités de police constituées	6 281,9
Total partiel	54 517,2
Total	133 570,3

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	2,6	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} juillet 2017
Usage opérationnel intensif	3,8	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} juillet 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,7	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} juillet 2017
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0 à 3,5		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	2 391,3
Contributions volontaires en nature	–
Total	2 391,3

^a Est comprise la valeur des terrains mis à la disposition de l'Opération par le Gouvernement soudanais (827 859 dollars) et des services fournis dans le cadre de l'accord sur le statut des forces, dont les droits d'atterrissage, les redevances d'aéroport et les frais d'embarquement et de débarquement (1 313 673 dollars) ainsi que les frais d'immatriculation de véhicules (249 811 dollars).

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	136,2	2,5 %

88. La sous-utilisation des crédits, qui s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu au titre de l'indemnité de subsistance, en raison d'un taux moyen de vacance de postes (3,4 %) supérieur aux prévisions (1,0 %), est en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre de l'achat de billets de transport liés à la relève.

	<i>Écart</i>	
Contingents	3 083,6	0,8 %

89. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses inférieures aux prévisions au titre du fret et du déploiement de matériel appartenant aux contingents, essentiellement imputables au retard pris dans le rapatriement de deux contingents et à des dépenses liées au rapatriement de certains contingents moins élevées que prévu ; b) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des frais de voyage liés à la relève et au rapatriement, essentiellement du fait de dépenses moins élevées que prévu au titre du redéploiement – grâce au recours accru à un aéronef affrété pour une longue durée – et au titre des voyages liés à la relève de certains contingents ; c) le fait que les moyens et services relevant du soutien logistique autonome n'ont pas été aussi complets que prévu. Elle a été en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre du remboursement aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard et du matériel majeur appartenant aux contingents, principalement en raison du retard pris dans le rapatriement de deux contingents.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(3 888,6)	(8,1 %)

90. Le dépassement de crédits s'explique principalement par une moyenne mensuelle des déploiements supérieure aux prévisions, essentiellement du fait d'un retrait du personnel de police des Nations Unies plus lent que prévu en raison de problèmes de sécurité. Il s'explique aussi par des dépenses plus élevées que prévu au titre des frais de voyage liés à la relève.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	137,4	0,2 %

91. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre du fret et du déploiement de matériel appartenant aux contingents, essentiellement du fait de dépenses moins élevées que prévu au titre du rapatriement de deux unités de police constituées. Elle a été partiellement contrebalancée par le fait que les dépenses au titre du matériel majeur appartenant aux contingents ont été supérieures aux prévisions et que les déductions effectives opérées, en application de la résolution 67/261 de l'Assemblée générale, sur les montants à rembourser aux unités de police constituées pour le non-déploiement ou

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

le déploiement tardif de matériel appartenant aux contingents ou pour le déploiement de matériel défectueux ont été inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 268,8	0,8 %

92. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux moyen de vacance de postes supérieur aux prévisions (13,3 %, contre un taux de 11,5 % inscrit au budget). Elle a été partiellement contrebalancée par des dépenses supérieures aux prévisions au titre des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(2 820,2)	(3,5 %)

93. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu et à l'augmentation, à compter de janvier 2018, du montant de la prime de danger versée au personnel recruté sur le plan national, conformément à la décision de la Commission de la fonction publique internationale. Il a été en partie compensé par des dépenses moins élevées que prévu au titre des salaires du personnel recruté sur le plan national, ce qui s'explique essentiellement par le fait que la classe et l'échelon du personnel recruté sur le plan national sont, en moyenne, inférieurs à ce qui était prévu dans le budget de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(1 094,0)	(18,8 %)

94. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses imputées à la MINUAD pour le recrutement du personnel temporaire dans le cadre des activités d'appui à Umoja-Extension 2, à la mise hors service de Galileo, au projet de gestion de la chaîne d'approvisionnement et à d'autres projets transversaux, et par des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu. Il a été en partie compensé par des dépenses moins élevées que prévu au titre des salaires du personnel recruté sur le plan national financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait essentiellement que la classe et l'échelon du personnel recruté sur le plan national sont, en moyenne, inférieurs à ce qui était prévu dans le budget de l'Opération à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	243,6	87,4 %

95. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que moins de dépenses que prévu ont été inscrites à la catégorie de dépenses correspondant à l'indemnité de subsistance (missions).

	<i>Écart</i>	
Consultants	193,2	82,9 %

96. La sous-utilisation des crédits tient au fait que les dépenses afférentes à la contribution de l'Opération au Service d'assistance technique rapide pour les

questions environnementales et climatiques ont été comptabilisées à la rubrique Installations et infrastructures.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(235,1)	(8,2 %)

97. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le nombre plus élevé que prévu de voyages effectués par des membres de différentes composantes des éléments de l'appui à la mission pour fournir un appui opérationnel dans le cadre de la fermeture de bases d'opérations, de la création de la base opérationnelle temporaire de Golo et de la prestation sans entrave des services d'appui dans la zone de la mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(4 412,8)	(8,3 %)

98. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) la consommation de carburant destiné aux groupes électrogènes plus élevée que prévu (29,4 millions de litres contre une quantité de 24,5 millions de litres inscrite au budget) ; b) le prix moyen du carburant plus élevé que prévu, de 0,98 dollar par litre, contre un prix prévu de 0,91 dollar ; c) l'achat d'un nombre plus élevé que prévu de blocs sanitaires aux fins de la création de la base opérationnelle temporaire de Golo et du remplacement de blocs vétustes dans d'autres sites de l'Opération ; d) les dépenses liées aux services de sécurité, du fait que le nombre d'agents en tenue hébergés à l'extérieur des locaux de la MINUAD était plus élevé que prévu. Il a été compensé en partie par : a) des dépenses moins élevées que prévu au titre des services d'entretien ; b) des dépenses moins élevées que prévu au titre des services d'architecture et de démolition, principalement en raison du report de certains chantiers ; c) l'annulation de l'achat prévu d'un système d'épuration des eaux de grande capacité ; d) l'achat d'un nombre moins élevé que prévu de pièces de rechange et de fournitures, principalement en raison des stocks disponibles.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(874,2)	(11,2 %)

99. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses de carburants et lubrifiants supérieures aux prévisions, principalement en raison d'une utilisation plus importante que prévue de véhicules de transport terrestre dans le cadre de la réorganisation de l'Opération, et d'un prix moyen du carburant supérieur aux prévisions (0,97 dollar par litre, contre un prix de 0,91 dollar par litre prévu au budget).

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	2 800,5	4,3 %

100. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions, principalement à cause du déploiement restreint de quatre hélicoptères utilitaires militaires, des mauvaises conditions météorologiques et des restrictions de vol. Le nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions s'est traduit par une baisse du coût total de l'heure de vol et par des dépenses relatives au carburant et au lubrifiant plus faibles que prévu. La

sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des coûts garantis de la flotte d'avions et d'hélicoptères plus élevés que prévu.

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(471,0)	–

101. Le dépassement de crédits est principalement dû à l'achat de conteneurs maritimes destinés au stockage de bâtiments préfabriqués et au transport de fournitures pour les logements.

	<i>Écart</i>	
Communications	1 493,3	13,8 %

102. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses moins élevées que prévu au titre des pièces de rechange, essentiellement du fait de la centralisation du réseau TETRA ; b) la mise hors service de nœuds de réseau satellitaire, d'infrastructures informatiques et d'infrastructures de communication sur des bases d'opérations qui ont fermées ; c) des dépenses moins importantes que prévu pour les services d'information, l'impression et la reproduction. Elle est en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre de l'achat de matériel de transmissions visant à améliorer la connectivité et la sécurité.

	<i>Écart</i>	
Informatique	393,0	4,3 %

103. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par l'achat d'un nombre moins élevé que prévu de pièces de rechange et de fournitures, principalement en raison des stocks disponibles.

	<i>Écart</i>	
Santé	200,3	21,2 %

104. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par l'achat d'une quantité moins importante que prévue de fournitures médicales, en raison d'obstacles dans le processus de dédouanement.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	6 444,7	21,5 %

105. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le degré d'exécution moins élevé que prévu des autres activités relatives aux programmes ; b) des dépenses de fret et dépenses connexes inférieures aux prévisions, grâce à l'utilisation de véhicules et de matériel appartenant à l'ONU sans recours à des prestataires logistiques extérieurs pour le transport de marchandises au Darfour ; c) des dépenses au titre des frais bancaires inférieures aux prévisions en raison de la réduction des effectifs (agents en tenue et personnel civil) au cours de l'exercice.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

106. **En ce qui concerne le financement de la MINUAD, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, soit 2 676 800 dollars ;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2018, soit un montant de 12 685 800 dollars correspondant au produit des placements (2 781 600 dollars), aux produits divers ou accessoires (659 800 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (9 244 400 dollars).
